

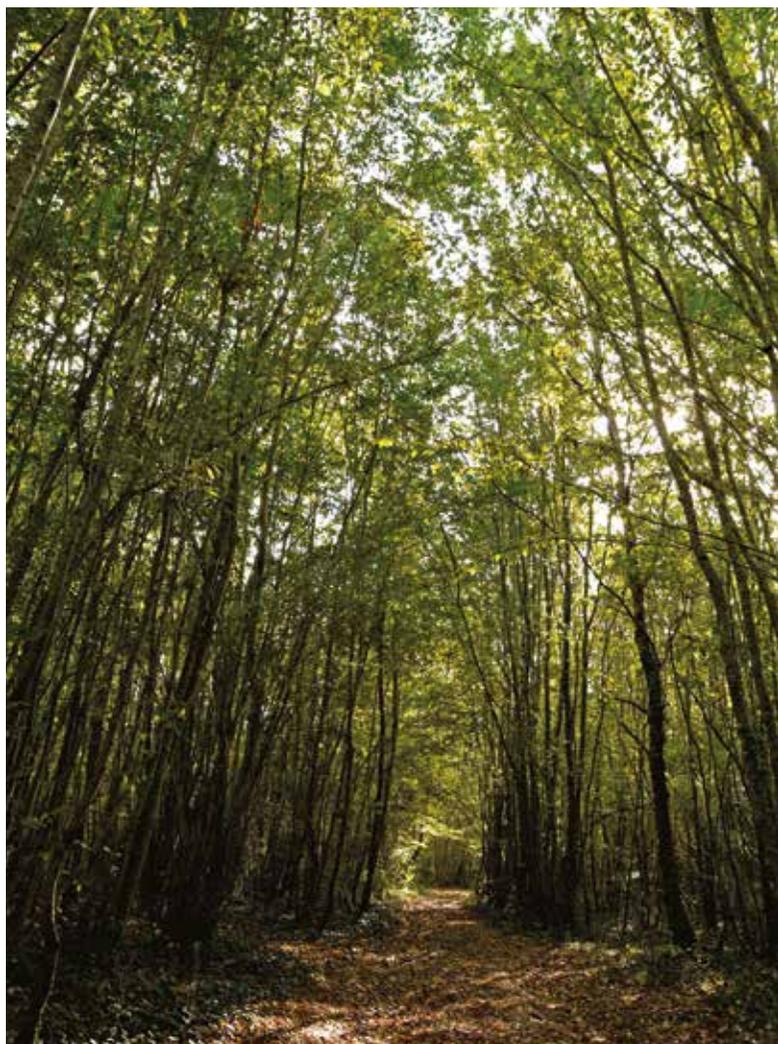
H A U T E



S A I N T O N G E

/// 129 COMMUNES

Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°4



/// NOTRE VIE ENSEMBLE

03 > ÉDITO

04 > PIERRE BABIN

Itinéraire d'un Haut-saintongeais

08 > LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Une nouvelle étape pour la Haute-Saintonge

10 > L'OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Un outil pour rénover les logements en Haute-Saintonge

12 > LE PATRIMOINE FORESTIER EN HAUTE-SAINTONGE

Un atout économique pour la Communauté des Communes

16 > ALLIANCE FORÊTS BOIS

L'union fait la force

20 > LES CHAUDIÈRES BOIS

Une solution énergétique locale

22 > CARTOGRAPHIE

Les types de peuplements forestiers sur la CDCHS

24 > TONNELLERIES ET MERRANDERIES

Des activités séculaires

28 > LA FILIÈRE BOIS

Un secteur économique majeur

32 > LA MAISON DE LA FORÊT

Un lieu de découverte

38 > LA VILLA GALLO-ROMAINE DE JONZAC

Histoire et aménagement

42 > AGENDA

43 > BRÈVES



PIERRE BABIN
«LES ÉTAPES DE MA VIE»

04



LE BOIS DANS TOUT SES ÉTATS

12



LA MAISON DE LA FORÊT À MONTLIEU-LA-GARDE

32



HISTOIRE D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE

38

Magazine de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge
7, rue Taillefer - 17500 - Jonzac
05 46 48 12 11
contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot
Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf
Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lacour
Photographies : Véronique Sabadel / CDCHS (sauf mention contraire)

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex.
Distribution : La Poste du 11 au 15 avril 2022
Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours
Tous droits de reproduction réservés

Post Bella, otia Pacis

(Après la guerre, les bienfaits de la paix)

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et ses 129 communes ont le bonheur de vous présenter le nouveau numéro de leur trimestriel qui se veut identitaire de notre territoire.

Vous trouverez le portrait de gens exceptionnels qui ont marqué ou qui marquent notre histoire dans laquelle ils ont été pleinement engagés. Vous y trouverez des questions d'actualité et trouverez surtout dans ce numéro une analyse fouillée d'un élément essentiel de notre paysage et de notre économie qu'est la forêt. C'est un sujet souvent méconnu, mais cette forêt est une force et une richesse pour notre territoire, il est utile que tous ici nous le sachions.

Cette forêt est depuis l'origine de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge l'une de ses préoccupations et elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour encourager l'économie liée à celle-ci.

D'une façon générale, dans une communauté de communes, son cœur de métier est le développement qu'aucune commune isolément n'a la capacité à conduire avec ses moyens propres. C'est la raison d'être de notre maison. Depuis des années, nous sommes engagés dans l'appui aux entreprises qui veulent naître et se développer, dans l'accueil de celles-ci, dans le soutien d'urgence quand il y a le «feu» pour la vie du site comme nous l'avons fait à Mirambeau pour Métalit ou plus récemment à Pons pour la Wesper. Nous sommes bien à l'affût de tout ce qui peut être bon pour ce territoire. Ce n'est pas nous qui faisons le développement du cognac, la viticulture et le négoce s'en chargent avec professionnalisme, ambition et réussite et bravo ! Il en est de même pour toute l'agriculture.

Nous avons de solides entreprises artisanales, industrielles ou commerciales souvent familiales qui connaissent un franc succès et nous sommes à leurs côtés dès qu'il le faut.

Mais nous avons aussi le devoir de préparer activement l'avenir en essayant d'implanter de nouvelles branches qui enrichiront la palette économique de la Haute-Saintonge et nous le faisons chaque jour.

Nous sortons vraisemblablement, je l'espère, d'une des crises majeures qu'a vécu l'humanité avec la COVID et sur les 24 mois des années 2020-2021, nous avons connu 11 mois de fermeture pour beaucoup de nos activités, cela ne s'était jamais produit dans l'histoire. Malgré tout, avec le soutien d'une politique nationale et européenne volontaire et efficace, nous avons maintenu, voire amélioré, l'emploi et nos finances au 31 décembre 2021. Elles étaient, jusqu'à ces deux dernières années, très saines et nous permettaient d'agir grâce à une gestion rigoureuse et très attentive du quotidien. Sans toucher au taux de l'impôt, nous avons pu les maintenir en bon état et nous avons donc toujours la capacité d'entreprendre et de nous battre tous ensemble pour réussir.

Malheureusement, à peine une crise s'éloigne-t-elle, ce que nous espérions tous, une nouvelle apparaît, très différente, brutale et inattendue : la guerre.

Le chef d'un état faussement démocratique, la Russie, a déclaré au nom



de la loi du plus fort, la guerre à l'Ukraine pour l'envahir. Ce peuple de 45 millions d'habitants voisin de la Communauté Européenne s'était affranchi du joug soviétique il y a à peine 30 ans et il avait découvert avec une vraie démocratie la liberté d'être, de vivre, d'entreprendre, de penser. Leur voisin ne l'entendait pas ainsi et il a commis une grosse erreur d'appréciation en croyant que son armée allait faire une promenade de santé en Ukraine, l'accaparer et pourquoi pas demain reprendre la Pologne, la Roumanie, la Tchèque, la Slovaquie ou les autres. Cela a eu pour effet de souder un peu plus les états européens dont certains ont découvert que la guerre pouvait à nouveau exister alors qu'ils n'ont pas ou peu d'armée.

Les dernières générations avaient tendance à croire que la paix était éternelle et que la guerre n'existait plus. Pour ce qui me concerne, j'appartiens à

la génération de ceux qui presque le jour de leur anniversaire ont vu les Allemands arriver à Jonzac en juillet 1940. C'est mon souvenir le plus ancien, je venais d'avoir 4 ans. J'ai passé une partie de ma vie comme appelé à la 20ème escadrille de chasse en Algérie à Boufarik et j'ai toujours suivi de près l'actualité internationale. Je sais qu'il n'y a pas eu de répit dans la guerre même si elle n'était pas mondiale.

La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe continentale qui ait une armée digne de ce nom alors que les autres n'en ont pas ou peu et le meilleur moyen d'empêcher la guerre a toujours été de se faire respecter et d'avoir une armée solide et crédible pour faire peur et donc ne jamais avoir à combattre.

Après ces deux rappels successifs à la réalité du monde, essayons d'avoir collectivement la force d'être lucides et d'intégrer toutes les hypothèses dans nos raisonnements même les plus désagréables.

Cela nous permettra d'être fort pour entreprendre et tirons de l'actualité ukrainienne la certitude que le seul régime politique dans lequel chacun ou chacune d'entre nous peut vivre décemment est la démocratie, la nôtre. C'est une valeur forte qui nous unit tous et les Ukrainiens nous montrent que quand on veut leur arracher ce fondement dans la vie, ils sont prêts à tout pour ne pas le perdre.

Sur le blason de Jonzac, il y a une devise pleine d'actualité : Post Bella otia Pacis (après la guerre, les bienfaits de la paix). Elle est la nôtre à tous aujourd'hui et pour toujours.

CLAUDE BELOT

Président de la communauté
des communes de Haute-Saintonge,
Président honoraire du conseil départemental,
Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.



Distillerie du Domaine du Rat - Photo : © Pierre Babin

PIERRE BABIN

Itinéraire d'un Haut-saintongeais

Témoignage privilégié comme agriculteur et maire de Jarnac-Champagne pendant des décennies, Pierre Babin nous raconte l'histoire de cette commune sous l'angle d'une saga familiale, électorale et rurale dans ses mémoires qui viennent de paraître aux éditions Le Passage des Heures. Au fil des étapes de sa vie, pour reprendre le sous-titre de cet ouvrage conçu avec le concours de Judith Rapet, nous voyons défiler les multiples changements sociaux, techniques et économiques qui ont transformé la physionomie de la Haute-Saintonge. Son témoignage est d'autant plus précieux à l'heure où la mémoire des hommes et des lieux devient de plus en plus volatile.

L'enfant du siècle

Pierre Babin est né en 1933, à Jarnac-Champagne. C'est un enfant du siècle dernier. Un siècle tourmenté, tant sur le plan social, politique, économique que personnel. Comme le confie Pierre Babin dans la préface de son livre témoignant de sa vie bien remplie, ce travail de mémoire, à l'origine destiné à sa famille, est aussi un peu une «thérapie». C'est l'histoire de la commune et plus largement le récit de la vie des exploitants agricoles en Haute-Saintonge, comme le souligne en introduction Christelle Neau, l'actuelle maire de Jarnac-Champagne. C'est aussi une voix qui se fait entendre : celle d'un «avocat « du monde agricole qui exprime les doutes et les inquiétudes d'un monde dont la mutation accélérée nous oblige à défendre les spécificités de la ruralité, là où terre, homme et culture sont indissociables ; pour citer les mots de Bernard Lalande, ancien maire de Montendre et sénateur de la Charente-Maritime, dans la préface.

Pierre Babin est donc un enfant du pays, qui a cultivé la terre en Haute-Saintonge, et a été au service de ce territoire en tant qu'élu. Mais sa généalogie montre des racines vendéennes. Plus précisément à Foussais, regroupé depuis avec Payrée, une autre petite commune du Pays de la Loire. C'est le grand-père de Pierre Babin qui quitte la Vendée pour descendre plus au Sud, dans ce qui s'appelait alors encore la Charente-Inférieure. Comme d'autres Vendéens avant lui, il s'agissait de trouver une vie meilleure en Haute-Saintonge. Une vingtaine de familles vont s'établir sur Jarnac-Champagne et ses environs pour travailler une terre qui se vendait, à l'époque, cinq fois moins cher qu'en Vendée. Ces migrants de l'intérieur n'étant pas forcément bien vus par les Charentais. À cette époque, au tout début du 20e siècle, la région

a du mal à se remettre des ravages causés par le phylloxéra. Pierre-Auguste, l'aïeul de Pierre Babin arrive ainsi en 1911, avec sa femme et leurs quatre enfants, à Jarnac-Champagne où il achète une belle propriété de 42 hectares, le domaine du Rat. C'est un changement de statut social pour la famille.

Maudite soit la guerre

Nous sommes à la veille de la Première Guerre mondiale. C'est une autre histoire qui va s'écrire pour le pays et la famille Babin, avec son cortège de drames. Lorsque le conflit éclate, en 1914, Pierre-Auguste est trop âgé et ses enfants trop jeunes pour être mobilisés. Mais cela n'empêche pas la famille de subir l'hécatombe dont chaque village français porte aujourd'hui la trace sur son monument aux morts. En 1916, c'est une maladie cardio-vasculaire qui emporte le jeune patriarche de la famille (il n'a que 56 ans), laissant sa femme, Anna Chaigneau, seule avec ses fils. Le plus âgé, Émile, finira par partir au front à la toute fin de la guerre, ce qui l'a peut être — sans doute — sauvé. Il ne sera démobilisé qu'en 1921. Ce sont les années folles qui commencent. Du moins, dans les villes. À la campagne, la vie reprend, sans excès, rythmée par les travaux des champs. La vigne n'est pas encore en expansion. Le père de Pierre, Jean, se marie en 1929. Il poursuit avec son frère l'exploitation du domaine (élevage, céréales et fourrage). À l'époque, sur la commune de Jarnac-Champagne, il y avait plus de 300 vaches. Aujourd'hui, il n'y en a plus une seule.

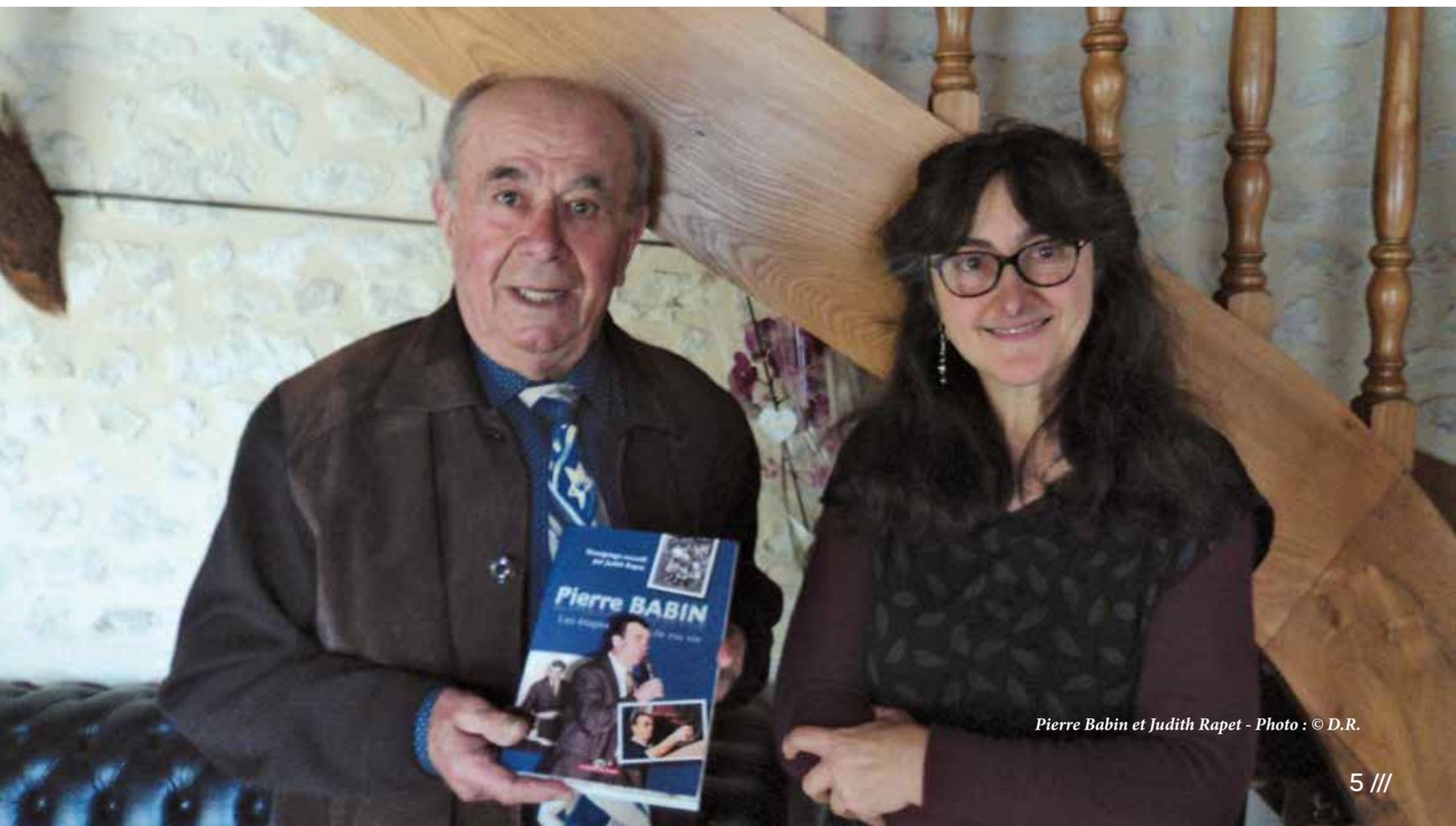
La décennie suivante s'avère bien plus sombre. Pierre Babin naît le 9 décembre 1933. Son enfance ressemble à celle de tous les petits enfants à la campagne à cette époque. Bien vite, trop vite, arrive la Seconde Guerre mondiale. Son père est mobilisé durant la Drôle de guerre qu'il passe en mission de surveillance à Saint-Genis-de-Saintonge en 1939. Quelques mois plus tard, c'est la

défaite. Avec ses yeux d'enfant, Pierre Babin voit l'Occupation et les troupes s'installer un temps chez sa famille. *Les Allemands sont arrivés un jour sur la place de la mairie sous les fenêtres de notre école. Ils ont rapidement occupé toutes les grandes maisons du bourg et alentours, les habitants étant contraints de les loger et les nourrir. Au Rat, il y en avait deux qui couchaient dans une chambre du premier étage* (p. 42). Si les privations ne sont pas aussi rudes qu'en ville, la guerre ne se passe pas non plus sans drames pour la famille Babin. Résistance, arrestations, déportation... Et le traumatisme d'un bombardement meurtrier. Pierre a alors dix ans.

Un autre monde

La guerre finit par finir... La vie reprend. L'école, le foot, les virées avec les copains et les travaux de la ferme. Arrive le temps de la reconstruction en ville et de la transformation à la campagne. La France, qui était restée très rurale jusqu'au sortir de la Guerre, commence à s'équiper et se moderniser. La famille de Pierre Babin fait l'acquisition d'une camionnette (une Citroën C4, pour les collectionneurs) qui leur permet aussi de faire des excursions. Plus tard, arrive la fin des études, marquée par le Certificat, et les premières «vraies» vacances à Arcachon. Bientôt, ce sera le début des Trente Glorieuses. Pierre va devoir entrer dans la vie active, travailler la terre comme son père et son grand-père avant lui. À cette époque, les céréales et l'élevage restent dominants, mais la vigne commence enfin à se reconstituer.

Les premiers tracteurs font leur apparition au tout début des années 50 dans la région. La moisson et le battage se font encore pour l'essentiel à la main. Il faudra attendre la décennie suivante pour voir arriver les moissonneuses-batteuses. Des engins qui, avec le recul, nous apparaissent presque préhistoriques comparés aux monstres mécaniques qui arpentent les champs de nos jours.



Pierre Babin et Judith Rapet - Photo : © D.R.

Longtemps après, à la fin des années 70, de nouveaux engins entreront en piste : les machines à vendanger. En attendant, à l'orée de ces Trente Glorieuses, dans l'arrière-salle du café où il refait le monde avec ses amis, Pierre Babin rencontre celle qui deviendra sa femme, Chrystiane Sahuc ; fille d'un résistant exemplaire qui finira la guerre dans l'Armée Secrète de Poncin dans l'Ain. Intrépide, à l'époque, la petite Chrystiane ravitaille les maquisards dans la forêt. Ils se marient en août 1954.

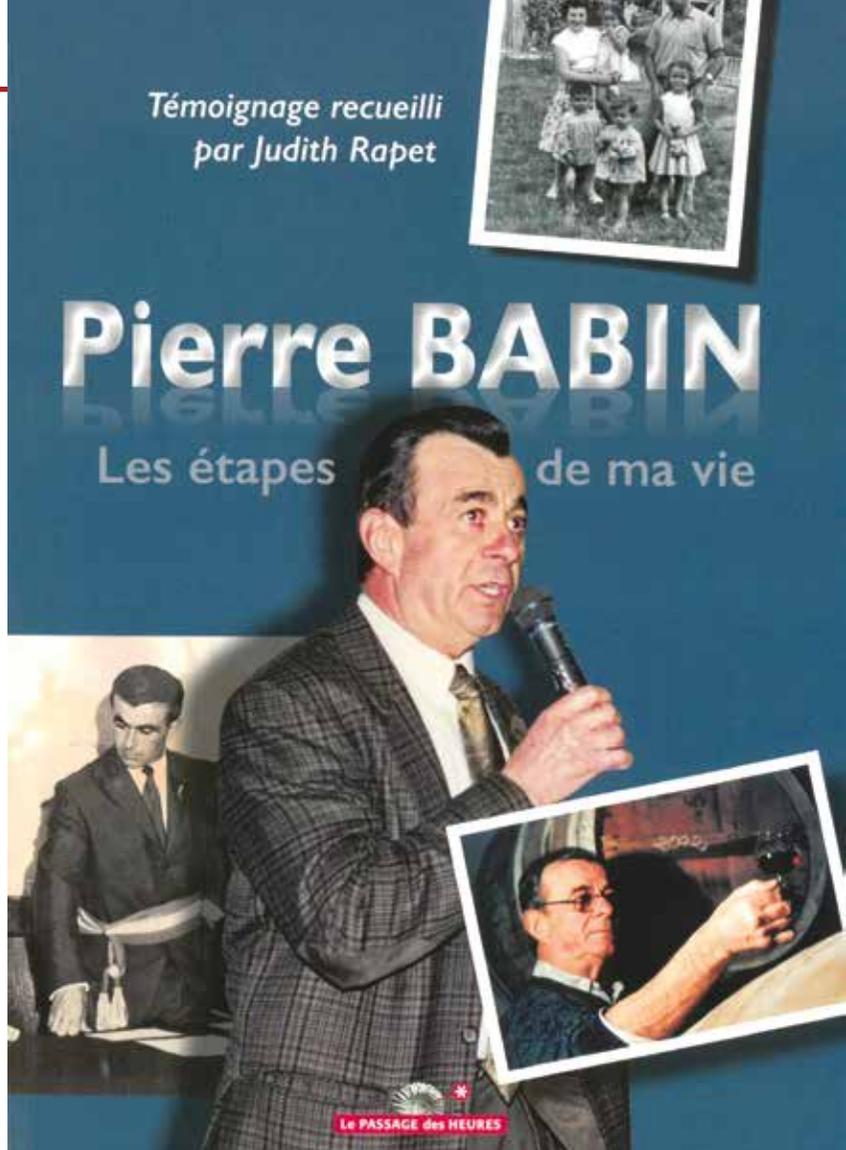
Le temps des responsabilités

Pierre Babin et sa femme travaillent conjointement à la ferme du Rat qui évolue au rythme du progrès des machines agricoles et des saisons marquées parfois par des hivers très rudes, comme celui de 1956. Les gelées ont décimé les blés et ravagé les vignes. Malgré ces aléas, Pierre Babin, jeune père d'une famille de quatre enfants, continue de s'investir dans ce métier d'agriculteur. Ce qui n'empêche pas l'un de ses cousins de l'entraîner dans le jeu électoral en l'inscrivant sur une liste. Pour cette première expérience, en mars 1959, il n'est pas élu. Et il n'a pas non plus le temps de ruminer cette défaite. Les années 60s qui s'ouvrent sont riches d'innovations et d'évolutions. Pour autant, avec le recul, Pierre Babin s'interroge sur cette culture intensive obligeant les agriculteurs à une reconversion permanente sous les conseils de techniciens agricoles, sur l'emploi des produits phytosanitaires, dangereux pour l'homme et pour les terres, sur ce que sera le monde agricole pour ses arrière-petits-enfants s'ils décident de continuer l'aventure.

Mais pour l'heure, agriculteur et gérant d'une coopérative, cette transformation du monde agricole et viticole continue d'accaparer Pierre Babin. Les vignes finissent par l'emporter sur le bétail. Mais l'activité viticole fluctue selon le cours du Cognac qui a toujours connu des hauts et des bas. Pierre Babin va créer, bien plus tard avec ses fils un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) pour gérer au mieux les exploitations et mutualiser les équipements. Six ans après sa première expérience électorale, il se représente aux élections municipales de sa commune Jarnac-Champagne. Cette fois, c'est lui qui est tête de liste. Nous sommes en 1965. Il est élu maire et ne cessera de l'être jusqu'en 2008, date à laquelle il quittera ses fonctions. Décisions (travaux, aménagements, équipements), célébrations des mariages, organisations d'événements (courses cyclistes, etc.), commémorations, inaugurations... Pierre Babin apprend le «métier» de maire, ce gestionnaire des affaires du quotidien (voiries, écoles, éclairage public, ordures ménagères, etc.).

L'heure du bilan

Au total, Pierre Babin cumule 43 ans de fonction pour sept mandats, soutenu durant tout ce temps par le conseil municipal, la population et ses proches, à commencer par sa femme. Sous son égide, Jarnac-Champagne s'est doté d'une salle omnisports et des fêtes, de logements sociaux... Lorsqu'on lui demande quelles sont les réalisations les plus marquantes qu'il a initiées en tant que maire, Pierre Babin répond sans hésiter : *L'acquisition du parc Barabeau pour en faire un lieu de loisir avec une pièce d'eau très arborée, un terrain de camping et des équipements. C'est un endroit qui est apprécié par l'ensemble de la population, qui le sera encore demain, et qui peut encore faire l'objet d'autres aménagements.* L'autre grande réussite qui vient spontanément à l'esprit de Pierre Babin, c'est l'acquisition par la commune de terrains pour permettre



Couverture du livre Pierre Babin «Les étapes de ma vie»



Pierre Babin dans ses fonctions de Maire - Photo : © Pierre Babin

la délocalisation et l'installation de bâtiments-relais de l'entreprise Chalvignac. Au total, grâce aussi à des aides du Département de Charente-Maritime et de l'État, il y aura trois bâtiments construits entre 1987 et 1993 pour cette société spécialisée dans la fabrication de cuves en inox. L'entreprise emploie une quarantaine de personnes et continue de s'agrandir. Une belle réussite qui profite à Jarnac-Champagne grâce à la taxe professionnelle, les emplois et les retombées commerciales. C'est assez rare de voir une petite commune qui accueille une société de cette ampleur. Pour l'anecdote, Pierre Babin se rappelle que la Cour des Comptes lui avait téléphoné une fois pour lui demander comment il avait pu réaliser tous les investissements et équipements qu'il avait été amené à faire par rapport au nombre d'habitants de sa commune...

Un temps réticent à rejoindre la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, Pierre Babin a fini par s'y rallier, tardivement, mais de bonne grâce en 1996, y trouvant des soutiens pour ses projets et démarches. Vient l'heure du départ. Pierre Babin quitte ses fonctions de maire en 2008, avec la satisfaction du devoir accompli. Désormais retraité et retiré des affaires publiques, c'est pour lui de nouveau le temps des vacances et des escapades à l'île d'Oléron, des courses à vélo. Des voyages au long cours dans les mers du Sud, en Hongrie, en Thaïlande, aux États-Unis, au Mexique, en Norvège, au Canada, au Vietnam, en Inde, au Maroc, en Afrique

du Sud où il va déguster des vins vieillis en fûts de chêne fabriqués à... Jonzac ! Et au Maroc, dernier voyage pour sa femme, décédée en 2018 des suites de la maladie d'Alzheimer. Pierre Babin a donc décidé de raconter toutes ses expériences et leçons de vie ; pour sa famille, mais aussi pour ses conseillers et la population qui l'a élu et réélu. Quel est justement le «secret» pour gagner et garder la confiance de ses administrés pendant si longtemps ? Lorsque l'on pose la question à Pierre Babin, à sa réponse, on comprend qu'il s'agit avant tout d'une attitude bienveillante, d'une philosophie de l'attention, pourrait-on dire. *Par égard pour la reconnaissance que la population m'a apportée, je me devais de travailler fortement, de m'investir complètement, pour apporter ma contribution à la collectivité, ce que j'ai fait avec beaucoup de ténacité, de courage. Et pour cela, il faut d'abord aimer sa commune, aimer la population, aimer ce que l'on fait, aimer les hommes qui travaillent et qui ont besoin d'être soutenus et aidés.*

Pierre Babin, Les étapes de ma vie

(témoignage recueilli par Judith Rapet),
(Le Passage des Heures, 2021).

Infos : <http://passagedesheures.com>



Mme La Maire de Jarnac-Champagne, Michel Teodosijevic, éditeur et Pierre Babin Photo : © Colette Macintos



Pierre Babin en séance de dédicace. À sa droite Claude Révolte, président des Eurochestreries internationales - Photo : © Colette Macintos



Portrait de Pierre Babin
Photo : © Pierre Babin

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Une nouvelle étape pour la Haute-Saintonge

L'avenir des territoires passe par une gestion à la fois fine et rigoureuse des ressources économiques et énergétiques, de l'urbanisme et des contraintes environnementales, du patrimoine culturel et social. Cela oblige les collectivités à penser – si ce n'est à repenser – l'aménagement et le développement de leurs structures et du bâti qui modèlent leurs paysages. L'état, garant de l'intérêt général et soucieux d'un aménagement des territoires plus rationnel que celui que nous avons vécu ces dernières décennies, caractérisé par un bourgeonnement périphérique des villes en grande partie anarchique, a décidé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) d'imposer dans tous les territoires la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Réflexion et délibérations

Ce Schéma de Cohérence Territoriale est examiné par les régions. Pour la Haute-Saintonge, il s'agit de la Nouvelle-Aquitaine qui a voté à l'unanimité un SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) déterminant le cadre dans lequel le SCoT doit être pensé. Devant répondre à ces directives, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge s'est engagée dans cette démarche en 2017. Comme le rappelle son Président Claude Belot, la CDCHS s'est donné le temps de réflexion avant de formuler son propre SCoT, d'autant que ce document d'urbanisme engage le territoire pour plusieurs années.

Pendant trois ans, de 2017 à 2020, les conseillers communautaires ont débattu longuement. Il s'agissait de répondre aux directives du Ministère de la Transition Écologique dont dépend le SCoT. Pour en poser les bases, il faut définir les objectifs, initier une enquête publique, établir un diagnostic complet des besoins et enjeux du territoire. De plus, cet outil de planification stratégique intercommunale doit s'inscrire dans le cadre d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les points retenus doivent ensuite être inscrits dans un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

À l'issue de longues délibérations, les délégués de Haute-Saintonge ont voté à l'unanimité pour l'engagement du territoire dans ce processus. Ensuite, pour pouvoir être mis en œuvre, le SCoT doit recevoir l'avis favorable d'une commission préfectorale ; en l'occurrence la CDPENAF 17 (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). De nouveaux débats se sont engagés. Le SCoT présenté par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge a été validé à une voix de majorité et s'applique depuis le 21 avril 2020. Le nouveau conseil communautaire installé en juillet 2020 a le devoir

de mettre en œuvre cette démarche qui interpelle tout le monde. Un Comité de suivi des documents d'urbanisme communaux doit être mis en place pour en assurer la gouvernance.

La fin du bourgeonnement périphérique

La nécessité d'une telle planification est principalement due à deux facteurs qui sont liés : la population et l'équipement public. La Haute-Saintonge est un territoire où la population s'accroît. En projection, sur 20 ans, la population saintongeaise devrait osciller entre 86 et 88 000 habitants, contre 70 000 aujourd'hui. Ce chiffre correspond à la population de la Haute-Saintonge juste avant la crise du phylloxéra à la fin du XIXe siècle. Au plus bas, la population était tombée à 50 000. Depuis une bonne dizaine d'années, le nombre d'habitants remonte. Comme le souligne Claude Belot, lors du début de son engagement public en 1959, les prévisions pour la fin du 20e siècle annonçaient une chute à 20 000 habitants pour la Haute-Saintonge. Ce seuil aurait sans doute été atteint, comme ce fut le cas dans d'autres territoires ruraux, sans le regain d'attractivité et les actions initiées par les entreprises, les communes et le Contrat de Pays (devenu Communauté des Communes il y a 30 ans).

Mais cet accroissement de population, aussi bénéfique soit-il, ne peut se déployer sans prendre en compte et réguler les questions liées à l'environnement, au transport, à l'énergie, au logement... Les temps ont changé. On ne peut plus construire n'importe où, n'importe comment, comme par le passé. La régulation imposée par le SCoT vise à trouver un équilibre entre l'extension urbaine et les zones naturelles, à faire en sorte que le «bourgeonnement périphérique» des villes et bourgs n'empiète plus sur l'espace rural et les paysages. L'objectif est de limiter cette tendance. Cela passe notamment par la reconquête de l'habitat ancien et la mise en valeur de terrains constructibles dans les centres-villes.

À l'heure où les centres bourgs dépérissent, c'est une question d'intérêt général. Il est bon que la puissance publique (État, Région, Département, Communautés des communes, Communes) enrayer ce phénomène de bourgeonnement qui semblait inéluctable. Ce processus prévoit que l'artificialisation des sols, c'est-à-dire la transformation de terres naturelles, agricoles ou forestières en zone urbaine ou industrielle, soit inférieure de 50% à ce qu'elle fut dans les années 2000 à 2020. Pour autant, cette diminution de l'espace constructible dans les plans locaux d'urbanisme ne se fait pas au détriment du nombre d'habitants. Ce sont les lots attribués pour le bâti qui vont voir leur surface réduite. Au lieu d'avoir des lots de 1 200 m² – taille moyenne il y a 20 ans et fréquente en campagne –, ils seront diminués de moitié, mais en accueillant autant de population. Par ailleurs, le nombre d'hectares constructibles délimités dans le cadre du SCoT ne concerne pas le périmètre intérieur d'une ville ou d'un village. Il ne s'applique qu'au bourgeonnement extérieur, aux constructions qui empiètent sur l'espace naturel ou agricole du territoire.

Un rééquilibrage des surfaces constructibles

Concernant le volet habitation, le SCoT a pour objectif un rééquilibrage des nouvelles constructions en tenant compte du tissu existant, du bâti occupé ou abandonné. Il y a en moyenne, sur le territoire saintongeais, entre 12 et 14 % de logements vacants dans les centres bourgs. Il s'agit pour la CDCHS d'encourager la rénovation de ces logements vacants en aidant, techniquement et

financièrement avec des aides publiques, à leur réhabilitation dans le cadre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce programme prend aussi en compte tous les espaces et bâtiments en déshérence intercalés entre deux surfaces bâties. Il y en a beaucoup à l'intérieur des bourgs et des villages. Ces «dents creuses» ne sont pas comptabilisées dans le volume des hectares constructibles défini par le SCoT. Cela augmente la possibilité de construire des immeubles ou maisons neuves à l'intérieur du périmètre. De plus, la Communauté des Communes étudie actuellement la création d'un outil de portage financier pour l'achat de vieilles maisons et de bâtiments abandonnés, dans le cadre d'une société de droit public ou privé. Enfin, les porteurs de projets pourront être éligibles au dispositif Denormandie s'ils le souhaitent.

La CDCHS a fait un compromis entre, d'une part le développement de l'économie et de l'habitat, et de l'autre, la nécessité de préserver ses paysages et d'éviter les conflits d'usages du sol qui sont souvent complexes. Pour le territoire saintongeais, la superficie dévolue aux activités économiques était de 166 hectares entre 2000 et 2020. Cette surface correspond à une croissance assez soutenue. Ce même volume a été reconduit pour les vingt prochaines années. À cela s'ajoute la possibilité de récupérer des terrains constructibles à l'intérieur du périmètre urbain, ce volume supplémentaire n'étant pas non plus décompté.

Il est également possible de réutiliser des friches industrielles, sans que cela impacte la superficie actée par le SCoT. Un premier inventaire donne une surface d'environ 150 hectares de friches industrielles en Haute-Saintonge pour lesquels il y a une possibilité de rachat, de réhabilitation ou de reconstruction. Ce qui laisse l'opportunité de mener à bien des projets d'implantation économique sur le modèle de ce qui a été fait sur le site de l'ancienne usine Wesper. Par ailleurs, tout ce qui est zone d'activité déjà aménagée, avant le 21 avril 2020, n'est pas non plus décompté du capital d'hectares alloués dans le cadre du plan de la Haute-Saintonge pour le bâti industriel. On le voit, le SCoT offre la possibilité de continuer de bâtir, avec une marge de manœuvre qui reste très importante.

Une stratégie globale d'aménagement du territoire

Cette nouvelle manière de concevoir l'aménagement des territoires, en particulier en milieu rural, constitue une véritable «révolution culturelle». La Communauté des Communes de Haute-Saintonge a donc aussi un rôle pédagogique, d'information et d'accompagnement, à jouer. Un cycle de formation a ainsi été proposé aux élus (maires, adjoints, secrétaires) qui ne sont pas nécessairement tous des spécialistes de l'urbanisme. Cette initiative a suscité une adhésion massive : 90 % des communes ont participé à ces sessions. Pour un temps, les élus sont redevenus étudiants dans une ambiance ardente. Cet exercice de démocratie participative prouve aussi, si besoin était, que pour répondre à la fois aux exigences de l'air du temps et aux intérêts bien compris du territoire, un partenariat de réussite s'impose entre les communes et la CDCHS.

Mais le SCoT ne saurait se limiter au bâti. Le foncier est un enjeu parmi d'autres. La stratégie de développement du territoire englobe aussi une dimension environnementale et économique, culturelle et sociale. Les communes et territoires doivent anticiper

et gérer au mieux l'aménagement de l'espace, les services publics, l'équipement, la voirie, l'accessibilité aux réseaux (eau, électricité, internet), les problèmes de mobilité... Il faut trouver un juste équilibre entre développement urbain et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cet encadrement doit faire émerger des projets de construction et d'aménagement tout en préservant et en améliorant le cadre de vie des citoyens, en garantissant la diversité des fonctions urbaines (commerces, administration) et en accompagnant les grandes transitions actuelles (écologique, énergétique, numérique).

Une gestion durable pour l'avenir

La préservation est aussi le maître-mot pour la gestion architecturale des villes et villages de Haute-Saintonge, avec une attention particulière pour le patrimoine historique. Au-delà, il s'agit aussi de conserver la «signature» naturelle du territoire, de valoriser les paysages emblématiques de la Haute-Saintonge, d'en favoriser l'accès. La gestion durable de la forêt et des ressources en eau est également prioritaire dans le cadre du SCoT. Tout comme la biodiversité qu'il s'agit de garantir en créant ou consolidant des corridors écologiques, en sanctuarisant des sites comme les espaces Natura 2000 ou les «réservoirs bleus» (zones humides, plans d'eau). Une attention particulière est portée aux communes bordant le littoral (Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Thomas-de-Conac et Saint-Sorlin-de-Conac) où se surajoutent des risques d'inondation.

Le SCoT met aussi l'accent sur les énergies renouvelables, en confirmant et renforçant les choix qui sont déjà ceux de la Haute-Saintonge. En premier lieu, la géothermie (initiée par Claude Belot dès la fin des années 70) et le photovoltaïque. En parallèle, ce plan d'aménagement met en place les conditions pour relever un défi majeur : réduire la consommation énergétique sans impacter les besoins de la population et des activités industrielles. Avec un objectif à l'horizon 2040-2050 : produire 100 % de l'énergie consommée sur le territoire. Enfin, le volet économique entend pérenniser le secteur viticole et agricole, la filière bois et toutes les activités artisanales et industrielles, amplifier le thermalisme et les activités éco-touristiques, développer le tourisme d'affaires en renforçant les infrastructures (numérique, etc.) et en apportant des solutions de mobilité.

L'ensemble des propositions est librement consultable dans le Document d'Orientation des Objectifs. On mesure ainsi l'étendue et l'ambition du SCoT, sa portée pour l'avenir proche et lointain de la Haute-Saintonge. Une concertation maximale devra être engagée avec la population pour expliquer ce qui se joue et ce qui est mis en œuvre au travers de ce plan d'aménagement du territoire. Le travail à accomplir est dans les mains des responsables des communes et de la CDCHS.

Informations et documentations :

www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/urbanisme/scot

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Un outil pour rénover les logements en Haute-Saintonge

La mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale proposé par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge oblige à reconsidérer les opérations de constructions et de rénovations immobilières. Celles-ci doivent désormais répondre à des critères énergétiques qui impliquent des travaux de fond, en particulier pour les logements anciens. Pour y faire face, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est lancée.

Un engagement

La Commission Habitat de la CDCHS a tenu une réunion préparatoire le 27 janvier dernier pour présenter le planning prévisionnel, la méthodologie, et le bureau d'études retenu pour le suivi de ce projet. Parallèlement, une enquête est ouverte pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des Saintongeais sur ce sujet (voir questionnaire ci-contre).

Comme son nom l'indique, l'OPAH met l'accent sur l'amélioration de l'habitat. Cela concerne aussi bien le privatif que le locatif, le bâti occupé que les logements vacants (estimés à environ 14 % en Haute-Saintonge). Cette opération fera l'objet d'une convention entre la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah). D'une durée de 3 à 5 ans, cet engagement permettra de lever une enveloppe de subventions réservée aux propriétaires privés de la Haute-Saintonge.

Un système d'aides

Ces aides sont conditionnées à des plafonds de revenu et au nombre de personnes composant le foyer. Un soutien financier reste néanmoins possible pour ceux dont les revenus dépassent les plafonds indiqués. Il n'y a, par contre, pas de conditions de revenu imposées pour les projets de réhabilitation du secteur locatif.

Par ailleurs, les aides ne s'appliquent pas aux constructions récentes. Pour en bénéficier, les habitations doivent remonter au minimum à 15 ans, sauf pour travaux d'adaptation. Ce futur dispositif n'exclut pas la recherche d'autres partenaires financiers (Département, Action Logement).

Le dispositif Denormandie permet aussi aux propriétaires-bailleurs de bénéficier, depuis le 1er janvier 2019, d'une défiscalisation attractive lorsqu'ils engagent des travaux de rénovation d'un logement se situant dans un quartier dégradé. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui a pour objectif de contribuer à la reconquête des centres anciens, de lutter contre la dévitalisation des cœurs de villes et de bourgs.

L'OPAH a pour vocation d'aider à la rénovation de logements vacants ou insalubres, de mettre aux normes les résidences principales pour

réaliser des économies d'énergie, d'engager des travaux pour adapter les foyers au handicap ou maintenir les personnes âgées à domicile.

Une étude des enjeux

Pour élaborer cette stratégie opérationnelle et atteindre les objectifs souhaités sur le territoire saintongeais, le bureau d'études Hatéis Habitat, en concertation et avec la participation active de la Communauté des Communes, est chargé de la phase d'étude qui doit être finalisée à l'automne prochain pour une mise en œuvre courant 2023.

Pour mener à bien cette opération, il faut identifier les demandes, trouver les moyens et déterminer les aides, faire des repérages de terrain (notamment pour les logements vacants), prendre en compte des données statistiques, réaliser des enquêtes auprès de la population, des artisans, commerçants et professionnels de l'immobilier, mobiliser les élus et les acteurs sociaux concernés.

Durant cette première phase d'étude, il faut aussi mettre ces travaux de réhabilitation en perspective avec les enjeux socio-économiques du territoire, les identifier par rapport à ses principaux pôles d'attraction.

Cette amélioration de l'habitat doit aussi valoriser le patrimoine architectural, contribuer à développer l'économie, le commerce et l'artisanat local, renforcer le tissu social existant, améliorer le cadre de vie et répondre au mieux aux besoins des populations résidentes de la Haute-Saintonge.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Mis en place par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en octobre 2020, ce programme est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il a été conçu pour soutenir sur six ans (jusqu'en 2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie.

Sur seize communes retenues comme Petites villes de demain en Charente-Maritime, sept sont situées en Haute-Saintonge : Pons, Jonzac, Saint-Genis-de-Saintonge, Mirambeau, Montendre, Montguyon et Saint-Aigulin. Ces communes mettent en place un plan guide pour l'avenir sous l'angle de l'environnement, de la compétitivité et de la cohésion.

Ce programme d'aménagement a démarré, des appels d'offres sont lancés et les cabinets d'études désignés. Deux personnes ont été recrutées pour assurer la cohésion et le suivi de ce programme au sein de la CDCHS. Dans les semaines à venir, ce service va s'étoffer afin de proposer un accompagnement et élargir cette procédure à toutes les communes qui le désireront.

Ce programme fait écho à la démarche d'élaboration d'un plan de référence (l'équivalent maintenant du plan guide) pour Jonzac au début des années 80. Ce plan a défini les aménagements à réaliser sur une période de vingt ans. Fort du succès de ce protocole, la commune a redéfini un autre plan d'aménagement au début des années 2000 jusqu'à maintenant. Ce type de document, qui obéit à un raisonnement sur le moyen et long terme, permet d'envisager l'avenir de manière éclairée et cohérente.



Enquête Amélioration de l'Habitat

La Communauté des Communes de Haute-Saintonge envisage la mise en place sur l'ensemble du territoire d'un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat. Ce dispositif vous permettra de bénéficier de conseils gratuits et d'aides financières pour vos travaux. Pour connaître vos besoins et vos attentes, nous vous invitons à remplir ce rapide questionnaire. Votre avis nous intéresse !



Vous êtes propriétaire (ou futur propriétaire) de votre résidence principale

Quel est l'âge du logement ?

Moins de 15 ans

Entre 15 et 40 ans

Plus de 40 ans

Êtes-vous dans l'une ou plusieurs de ces situations ?

Mon chauffage me coûte trop cher ou j'ai du mal à chauffer

J'envisage la réalisation de travaux dans mon logement

Je veux adapter mon logement et faciliter mon quotidien

Autre :

Je souhaite accéder à la propriété

Quels travaux envisagez-vous ?

Chauffage (chaudière, radiateurs, poêle...)

Autres travaux énergétiques (ventilation, chauffe-eau...)

Isolation (plafonds, murs, sols...)

Adaptation salle de bain

Menuiseries (fenêtres, portes, volets...)

Autres travaux d'adaptation (monte-escalier, rampe...)

Autonomie énergétique (photovoltaïque, ...)

Mise aux normes assainissement autonome



Vous êtes propriétaire (ou futur propriétaire) d'un logement ou bâtiment que vous louez

Quel est l'âge du logement ?

Moins de 15 ans

Entre 15 et 40 ans

Plus de 40 ans

Où se situe le logement ?

Le bourg

Un village/hameau

Maison isolée

Dans quelle commune se situe le logement ?

Quel type de projet avez-vous ?

Logement actuellement loué à améliorer

Bâtiment désaffecté à transformer (bâtiment agricole/ artisanal...)

Logement vacant à réhabiliter

Autre :

Quel objectif ?

Location à l'année vide

Location à l'année meublée

Location touristique/thermale

Autre :

Quels travaux envisagez-vous ?

Rénovation globale

Economies d'énergie

Autre :



Vos attentes

Si vous projetez de faire des travaux, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Coût

Démarches administratives (besoin d'assistance...)

Trouver un artisan / Obtenir un devis

Autre :

Définir les travaux adaptés / cohérents à votre logement

Dites-nous en plus ! (remarques, suggestions, idées...)

.....

Pour être informé dès le lancement de l'opération, laissez-nous vos coordonnées ! (facultatif)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la COH3S pour la réalisation de l'OPAH. Les données sont conservées pendant 5 ans.

Nom Prénom : Adresse :

Tél : Mail : Intéressé par une réunion d'information ? oui non

Fait à Signature du déclarant : Le

À retourner avant le 15/04/2022 dans votre mairie ou par mail à « enquete.habitat@haute-saintonge.org »

Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Les recueillir, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter rgpd@haute-saintonge.org. Notre référent à la protection des données est Sébastien Zue del Bouchet 21100 Saintes. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informations et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez solliciter une réclamation à la CNIL.

LE PATRIMOINE FORESTIER EN HAUTE-SAINTONGE

Un atout économique, environnemental et social
pour la Communauté des Communes

La Haute-Saintonge est une terre surtout viticole. L'expansion continue des plantations de vignes et la part importante de la production du Cognac sur le territoire en témoignent. Mais d'autres activités sont également importantes sur le plan économique et social. C'est le cas du secteur forestier.

La Haute-Saintonge compte 50 000 hectares de forêts qui couvrent 25% du territoire. Deux régions naturelles forestières sont présentes : La Double et la Lande, régions très boisées où le pin maritime domine sur des sols pauvres à dominante sableuse, et la Champagne où des boisements feuillus occupent les secteurs ingrats pour l'agriculture sur des sols argilo-calcaires. Julie Meluc, chargée de mission forêt-filière bois pour la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, nous dresse un tableau des actions menées en faveur du patrimoine forestier où se mêlent les questions de gestion durable, d'aides aux propriétaires, de reboisement et de changement climatique.

Une aide à la gestion

La forêt de notre territoire est privée à plus de 95%. Elle appartient à 34 000 propriétaires. Nous sommes donc loin du contexte de la forêt publique considérée comme un bien collectif. C'est une forêt essentiellement morcelée. Cette multiplication des petites parcelles est un frein pour la gestion et la mise en valeur de ce patrimoine. Depuis 30 ans, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge favorise la restructuration du foncier forestier en prenant en charge les frais d'actes notariés pour les propriétaires

lorsqu'ils achètent des parcelles contiguës ou en animant des échanges multilatéraux leur permettant de se regrouper.

Un partenariat avec le Département de la Charente-Maritime a récemment été mis en place afin de poursuivre ce travail sur le long terme. Le règlement d'intervention, cofinancé par la CDCHS et le département de Charente-Maritime s'adresse aux propriétaires de bois et forêt qui souhaitent améliorer leur foncier forestier. Les modalités en sont les suivantes :

- 80% du montant des frais d'actes notariés peuvent être subventionnés.
- Acquisitions de parcelles boisées contiguës ou d'îlot supérieur à un hectare (plafond 500€ / acte notarié).
- Échanges restructurants de parcelles boisées. Les subventions sont accordées sous réserve de présentation d'une garantie de gestion durable.

Pour autant, il ne s'agit pas de remanier tout et tout le monde d'un coup. L'objectif de ces aides, c'est de dynamiser la gestion forestière. Lorsque l'on a des îlots plus conséquents, c'est évidemment plus facile de les mettre en gestion. Le but de cette mission est donc de mettre en valeur le patrimoine forestier de Haute-Saintonge. Concrètement, cela consiste à accroître les forêts qui bénéficient d'un document de gestion durable, de veiller à respecter cette gestion durable et la hiérarchie des usages dans le bois, d'en faciliter la récolte ; notamment en favorisant la production de bois d'œuvre, de bois d'industrie et, en dernier lieu, de bois d'énergie.

La forêt en Haute-Saintonge alimente une filière qui va au-delà de son territoire. Les usines de transformation, papeteries ou autres, se situent plutôt à l'échelle régionale, si ce n'est nationale. En Haute-Saintonge, il n'y a pas de gros transformateurs, mais il y a des acteurs très importants sur le volet exploitation et sylviculture, comme la coopérative Alliance Forêt Bois. De nombreuses petites entreprises travaillent également à l'exploitation, la sylviculture et la transformation : exploitants, entrepreneurs de travaux forestiers et petites scieries locales.

Un rôle de conseil

Cette Mission forêt et filière bois de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge a aussi un rôle d'accompagnement des élus. Il s'agit de les aider à s'approprier les enjeux de gestion forestière durable. Chaque année, j'anime un comité de suivi des actions forestières avec des élus représentant la forêt de la Double saintongaise, la forêt de la Lande, et les massifs feuillus de Champagne. Là, l'objectif est de cibler les actions à mener pour améliorer les fonctions économiques, écologiques et sociales de la forêt.

La Communauté des Communes a aussi un rôle d'information et de veille juridique auprès des élus et des propriétaires. L'exploitation forestière est régie par le Code forestier. Il y a forcément des contraintes administratives. Nous pouvons les conseiller sur les réglementations.

Par exemple, quand un propriétaire exploite une parcelle de plus d'un hectare — ce seuil étant fixé par arrêté préfectoral — si la reconstitution n'est pas satisfaisante au bout de cinq ans, il peut être mis en demeure de faire un reboisement.



Chargée de mission - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

Nous conseillons, mais nous n'avons pas les compétences juridiques ou de police pour l'application de ces règlements. Ce sont les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui peuvent, par exemple, intervenir sur des opérations de défrichement, contrôler des coupes qui pourraient éventuellement être illicites, etc.

Une mission d'accompagnement et de développement forestier

La Communauté des Communes de Haute-Saintonge a aussi une mission d'accompagnement et de vulgarisation des opérations de gestion forestière. En lien avec les organismes comme le Centre National de la Propriété Forestière, le Groupement de Développement Forestier de Charente-Maritime et/ou des opérateurs économiques, nous intervenons selon la demande et les besoins, en appui, pour un regroupement de gestion, pour la rédaction de documents d'informations ou l'organisation de réunions techniques, etc.

Nous avons été coordinateur du projet Saintongebois, lauréat de l'AMI Dynamic Bois de l'ADEME dont l'objectif était de favoriser la mobilisation de bois, dans le respect de la gestion durable de la forêt et une bonne articulation des usages. Des propriétaires ont pu bénéficier d'aides à l'amélioration des peuplements pour remettre leurs parcelles en valeur et des projets de restructuration du foncier forestier ont permis de régénérer des parcelles sinistrées par la tempête jusque-là inaccessibles. Dans les deux cas, l'objectif était de valoriser la ressource en bois locale. Les arbres de qualité étaient destinés au bois d'œuvre et à l'industrie. Le bois mort ou ne pouvant répondre à ces destinations était transformé en plaquettes forestières destinées à alimenter, en circuit court, les chaudières à bois, de plus en plus nombreuses sur le territoire.

Par ailleurs, certaines communes se sont engagées dans des restructurations à l'amiable, et des associations se sont créées aussi après la tempête de 1999 pour regrouper les propriétaires et leur permettre de nettoyer et reboiser leurs parcelles. Depuis cette catastrophe, de fait, il y a moins de gros bois. Il en reste encore un petit peu, mais cela nous a conduit à faire une régénération des peuplements qui ont été les plus touchés. Et en partie pour des questions d'accessibilité et de surfaces, on trouve aujourd'hui encore des parcelles qui n'ont pas été traitées.

En Double saintongaise, les propriétaires ont une culture sylvicole : ils boisent, ils éclaircissent, ils récoltent, ils reboisent, etc. Mais dans les terres situées en Champagne, les bois appartenaient autrefois principalement à des agriculteurs. Ils réalisaient des coupes de bois de chauffage et de piquets pour la vigne durant l'hiver. De fait, ces forêts étaient régulièrement entretenues, mais aujourd'hui il y a moins de particuliers qui font du bois de chauffage et moins de demandes pour les piquets. Donc, on a des forêts qui vieillissent et des parcelles morcelées qui n'ont pas encore été traitées depuis la tempête de 1999.

Julie Meluc,

Chargée de mission forêt-filière bois

Adresse : CDCHS, 44 avenue de la République
17210 Montlieu-la-Garde

Tél. : 05 46 48 64 86

Mail : julie.meluc@haute-saintonge.org

DIFFÉRENTES FORÊTS POUR UNE RÉGION

Il y a deux régions naturelles forestières en Haute-Saintonge. D'une part, la «Double» au sud, qui couvre à peu près 30 000 hectares où le pin maritime domine. La «Double» comprend également le massif de la forêt de la Lande sur les communes de Lorignac, Bois, Plassac et Saint-Genis-de-Saintonge avec environ 4000 hectares au contexte bien particulier. Puis d'autre part, la «Champagne» au nord, où des boisements feuillus occupent les secteurs ingrats pour l'agriculture sur des sols argilo-calcaires. C'est la richesse du sol qui caractérise ces deux gros massifs forestiers. Le Sud est résineux. Le Nord est feuillu et cela sans compter la richesse des boisements alluviaux et des peupleraies de nos vallées.

Concernant la Double saintongaise, ce sont des forêts situées sur des sols pauvres et plutôt acides (avec un pH inférieur à 5). Ces sols à dominante sableuse, avec des couches d'argiles en profondeur, peuvent faire apparaître des phénomènes d'hydromorphie (de saturation en eau). En d'autres termes, en hiver l'eau ne peut pas s'infiltrer et l'été cela devient très sec, car l'eau ne peut pas s'évaporer et remonter en surface. C'est sur ces terres que se trouve la région la plus boisée de la Haute-Saintonge. C'est aussi ce qui annonce l'Aquitaine. On y trouve les résineux, les reboisements en pins maritimes qui constituent la majeure partie de la surface forestière haute-saintongaise.

Les pins se trouvent à la fois en futaie pure, mais aussi en mélange avec des feuillus. On peut avoir des peuplements mélangés. Sur les vallées, on peut ainsi retrouver des chênes pédonculés dans des taillis avec différentes essences. Ce mélange est rendu possible par des sols plus riches et bien alimentés en eau.

La principale différence entre ces deux zones boisées, au niveau de la gestion, tient au fait que le massif de La Lande est beaucoup plus morcelé. Les parcelles sont petites et éclatées, ce qui rend leur gestion plus difficile. À cela s'ajoute la présence importante de cerfs (il y en a moins en Double saintongaise). On y trouve des chevreuils, mais ce sont surtout les cerfs — même s'ils sont moins nombreux — qui posent problème. Le cerf se nourrit des jeunes pousses et frotte ses bois contre les arbres ; c'est un cataclysme pour tout ce qui est régénération naturelle ou opération de reboisement. Il faut clôturer pour protéger les jeunes pousses.

Enfin, pour être précis, complet, sur les zones boisées en Haute-Saintonge, il convient aussi de mentionner les massifs de plus petites surfaces : les bosquets implantés sur les sols argilo-calcaires de Champagne, là où la culture céréalière et les vignes sont majoritaires. Sur les terrains plus ingrats, sur les sols plus caillouteux, lessivés, sur les hauteurs, on va retrouver des bosquets feuillus. Mais il y a aussi des massifs importants notamment sur Marignac et Saint-Simon-de-Bordes et leurs communes limitrophes.



UNE HISTOIRE SANS FIN

À l'origine, la Haute-Saintonge est un territoire très boisé. Au Néolithique, la dernière période de la préhistoire, la forêt saintongaise s'appelait *Sylva Edobola*. Elle s'étendait de Barbezieux jusqu'au sud de l'Isle. À l'époque, ce sont des forêts principalement constituées de chênes mélangés.

Plus tard, de l'époque romaine jusqu'aux invasions barbares, de grandes exploitations agricoles se sont développées sur les sols calcaires et, petit à petit, des espaces ont été défrichés.

Sur la période du Moyen Âge, on observe des pics, des variations. Pendant les périodes de troubles et de guerres, la forêt s'étend. Pendant les périodes calmes, dès que la population reprend possession du terrain et s'étend, la forêt diminue, elle est de nouveau défrichée au profit de l'agriculture.

Plus tard encore, la carte de Cassini de Thury levée au 18^e siècle, plus précisément en 1774, nous renseigne sur l'importance de la forêt dans nos contrées. À cette époque, au regard de cette carte, on se rend compte qu'il y avait vraiment de petits bosquets, implantés de façon très éparse. Les landes couvraient la majeure partie de notre territoire. Mais au final, au 17^e et 18^e siècles, la région était très peu boisée.

C'est le marquis de Lestrangle, sous-préfet dans notre secteur, qui a été en 1828 à l'origine d'une société d'agriculteurs ayant pour objectif de créer des prairies pour l'élevage, de développer la viticulture et aussi de planter des pins pour assainir toutes les zones humides. Les marais, qui étaient cause d'insalubrité, apportaient des maladies comme le choléra et la malaria. À partir de ce moment-là, les premiers essais de plantation de résineux ont été réalisés. Et c'est là que le pin maritime, petit à petit, s'est imposé.



Photo : © CDCHS/V.Sabadel

Mais c'est le gemmage, l'exploitation de la résine, qui a vraiment permis le développement du pin maritime. Au plus fort de cette exploitation, il y a eu deux distilleries de gomme en Haute-Saintonge, à Clérac et à Saint-Aigulin. Cela a vraiment été une grosse activité dans le secteur. On comptait environ 150 gemmeurs, mais cela s'est arrêté vers le milieu des années 60. Avec la fin de la gomme, on a commencé à récolter le bois. Au départ, pour fabriquer des traverses de chemin de fer, des étais de mine, des pieux. Ensuite, petit à petit, l'exploitation forestière s'est orientée vers la sylviculture telle qu'on la connaît actuellement.

En août 1949, des incendies de grande ampleur et meurtriers ont eu lieu dans le Sud-Ouest. En Haute-Saintonge, le feu s'est propagé sur la commune de Bussac-Forêt. C'est le premier gros incendie dans le secteur ; il y en a eu aussi vers Baignes. Suite à ces sinistres, les premières pistes forestières ont été créées. La question d'un remembrement s'est posée. Sur la Double saintongaise, Bussac-Forêt a été la première commune remembrée suite à ces incendies.

L'autre grand bouleversement pour la forêt saintongaise, c'est bien sûr la tempête de 1999. Sur la Charente-Maritime, près de 87 % des dégâts forestiers ont concerné la Haute-Saintonge. À la suite, entre 2000 et 2010, 12 000 hectares de forêt ont été nettoyés et 9000 ont été reconstitués. Mais cela a engendré un problème d'équilibre des classes d'âge du bois. Là, nous allons avoir une prédominance de pins qui ont aujourd'hui entre 15 et 25 ans, suite au Plan Chablis de reboisement qui a été mis en place, pendant 10 ans, après la tempête de 1999.

La tempête de 1999 a entraîné aussi quelques opérations de restructuration du foncier forestier. Mais la tendance est restée plutôt modeste en matière de regroupement. Dernièrement, avec le nouveau tracé de la LGV — la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Paris / Bordeaux — il y a eu des opérations de remembrement financées par les opérateurs de la ligne, ce qui a été plus facile à réaliser. Hors LGV, quelques remembrements ont été réalisés ou vont l'être ; par exemple sur Montlieu-La-Garde, Orignolles et à Bédénac pour un projet d'aménagement routier.

LE GRAND DÉFI

Dans certaines régions, les arbres, certaines essences du moins, peuvent être décimées par des parasites. En Haute-Saintonge, ces périls sont peu importants et très localisés. Il y a parfois quelques petits pics de scolytes, de petits insectes qui se développent sous l'écorce des arbres. Cela peut survenir à la suite d'un incendie qui fragilise les arbres et se développer si les propriétaires n'ont pas exploité leurs bois dans un rayon plus large. Mais il n'y a rien de dramatique sur notre territoire. On observe aussi quelques attaques d'hylobes, insectes qui sévissent sur les résineux. C'est aussi parce que les sylviculteurs ont oublié la patience. Autrefois on exploitait et on attendait deux ans avant de reboiser. C'était bien plus sage, car autrement cet insecte peut attaquer les jeunes plants, se nourrir de l'écorce.

Le principal défi auquel doit faire face la forêt saintongaise aujourd'hui, c'est le réchauffement climatique. On en constate déjà concrètement les premiers effets. Principalement lors des sécheresses estivales qui sont de plus en plus longues, avec des pics de températures assez forts et des essences qui les supportent mal, notamment les châtaigniers. Dans la Double saintongaise, des secteurs entiers dépérissent complètement. Et là, malheureusement, quand il n'y a pas de solution de régénération naturelle, les propriétaires sont contraints de repeupler avec des essences plus résistantes.

Et sur ces sols sableux à châtaignier, c'est un reboisement avec le pin maritime qui s'impose. Il y a aussi un dépérissement sur les chênes pédonculés qui ne supportent pas non plus plusieurs sécheresses consécutives. Mais sur des sols un peu plus riches, de meilleure qualité, on peut les substituer à d'autres espèces de chênes. Notamment le chêne sessile qui a moins besoin d'eau que le chêne pédonculé. Autrement, on passe au chêne rouge ou au chêne pubescent, eux aussi, plus résistants à la chaleur.

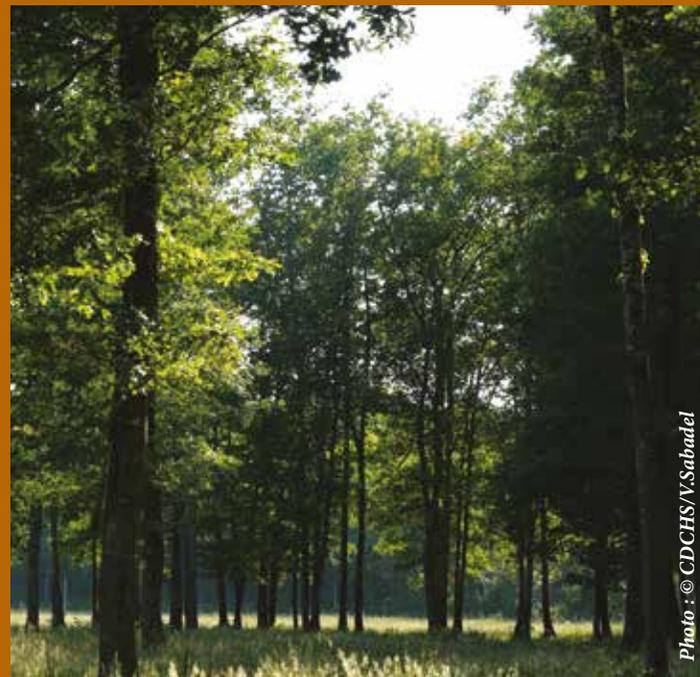


Photo : © CDCHS/V.Sabadel



ALLIANCE FORÊTS BOIS

L'union fait la force

L'Alliance Forêts Bois est un acteur majeur sur la région saintongeaise. Sur le site Internet de cette coopérative, un chiffre en rotation permanente matérialise l'importance de cette structure. Toutes les 2 secondes, ce chiffre comptabilise le nombre d'arbres plantés. Autant dire que le compteur tourne vite, très vite... Et c'est plutôt une bonne chose, compte tenu des défis auxquels doit faire face l'ensemble de la filière forestière. Dominique Amaniou, Directeur de l'agence Charentes de l'Alliance Forêts Bois basée à Chepniers, nous décrit avec passion et précision ces défis et les objectifs de cette coopérative créée par et pour les forestiers.

Un peu plus à l'Ouest

L'Alliance Forêts Bois est une grosse coopérative forestière qui est née il y a 50 ans d'un premier ensemble de coopératives du Sud-Ouest. Elle a grandi au fil des années, avec des fusions successives comme on peut en voir dans le monde agricole ou viticole. L'Alliance Forêts Bois est actuellement présente sur les deux tiers du territoire national, sur toute la façade Atlantique. Soit tout le côté ouest de la France. Cette implantation est liée à son historique, la coopérative s'étant forgée dans le massif des Landes, suite aux grands incendies de 1949.

Le berceau, c'est vraiment les Landes. Ensuite, le réseau s'est étendu sur la façade Atlantique, sur l'Occitanie. La dernière fusion s'est faite sur la Normandie. L'Alliance Forêts Bois est répartie en 14 agences sur l'ensemble de ce territoire. Cela représente 650 salariés et des filiales ; notamment des pépinières, des scieries,

des marchands de piquets, etc. Et cela génère 200 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'agence de Charentes a son siège en Haute-Saintonge, à Chepniers, dans le bassin de la forêt de la Double saintongeaise. Elle réunit 4000 propriétaires forestiers, répartis sur la Charente et la Charente-Maritime, ainsi que le Nord Gironde jusqu'à l'Estuaire. L'installation des bureaux de la coopérative à Chepniers date de 2009. Autrefois, nous étions présents sur Montguyon et sur Baignes. Aujourd'hui, l'agence compte 33 salariés et 14 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous sommes une coopérative, donc cela veut dire que nous travaillons pour nos adhérents.

En Haute-Saintonge, notre plus petit adhérent a un demi-hectare (5000 m²) et le plus gros 500 hectares. La moyenne ici, dans ce territoire, c'est entre 4 et 10 hectares. C'est donc majoritairement de la petite propriété. Il faut bien comprendre qu'en Haute-Saintonge, les gens ne vivent pas de leurs forêts. C'est un apport, un appui, une épargne. Par ailleurs, ce sont plutôt des gens âgés. En général, traditionnellement, ce sont eux qui gèrent la propriété forestière dans la famille ou qui commencent à s'occuper de leur forêt lorsqu'ils sont à la retraite, car ils ont le temps.

« Nous sommes une coopérative, donc cela veut dire que nous travaillons pour nos adhérents. »

Mais cela change depuis peu. On voit arriver aujourd'hui une population de nouveaux propriétaires, passionnés, intéressés, plus jeunes. C'est peut-être aussi lié à ce retour à la nature, dont on parle actuellement. Il y a aussi des petits enfants qui ne s'intéressaient pas à la propriété du grand-père et qui aujourd'hui sont des acteurs. Mais chaque propriétaire, qu'il soit gros, moyen ou petit, a sa façon de gérer son patrimoine forestier ou sa parcelle. C'est aussi ce qui fait la mosaïque de nos paysages et évite ainsi la monotonie que l'on peut voir dans d'autres territoires.

Trois métiers : plantation, exploitation, gestion

L'Alliance Forêts Bois se déploie sur trois métiers. Le premier c'est la sylviculture : l'entretien de la forêt, des propriétés forestières, le débroussaillage, la plantation et l'élevage des peuplements jusqu'à leur maturité. Pour l'agence des Charentes, c'est entre 800 et 900 000 arbres plantés tous les hivers. De fait, l'Alliance doit représenter environ 85 à 90 % du corps de marché de la sylviculture en Charente-Maritime, Charente et Nord-Gironde. L'agence a la particularité de planter toutes les essences que l'on trouve en forêt dans la région.

Du résineux (le pin maritime), du peuplier sur toutes les vallées (vallée de la Seugne, vallée de la Dronne, vallée de la Charente, etc.). Nous plantons également beaucoup de feuillus, quasiment 50 000 par an. Des chênes (de pays, pédonculés, sessiles, rouges), des bouleaux, des érables...



Plantation. Photo : © CDCHS-V.Sabadel

« L'agence a la particularité de planter toutes les essences que l'on trouve en forêt dans la région. »



Plantation de pins. Photo : © CDCHS-V.Sabadel

Le deuxième métier, c'est l'exploitation forestière ; c'est-à-dire la coupe. Cela peut être des coupes d'éclaircie dans les jeunes peuplements de pins maritimes ou des coupes rases de pins ou de peupliers. Nous faisons le lien entre l'amont et l'aval de la filière. On achète à nos adhérents, on exploite. Et on livre du bois aussi. Nous assurons des livraisons sur l'ensemble des scieries et des industries de la filière bois locale. Pour l'agence, c'est environ 200 000 tonnes de bois par an (soit environ 18/19 000 tonnes par mois ou 1000 tonnes par jour). Nous avons quatre types de produits en exploitation. Mais notre cœur de métier, c'est le bois d'œuvre — pour le parquet et lambris (pour la SiF, par exemple, qui est l'un de nos gros clients, nous devons représenter environ 50% de son approvisionnement), pour les palettes, etc. On livre les scieries alentour (Poupelain, Bernard, etc.).

Nous faisons également du déroulage. Au lieu de faire une planche dans une bille de bois, on la déroule pour en faire de fines lames qui sont collées, assemblées les unes aux autres, ce qui donne le contreplaqué. L'ex-Poitou-Charentes a une grosse industrie du déroulage, aussi bien en résineux qu'en peupliers (notamment les établissements Joubert à Saint-Jean-d'Angély), et aussi au Nord, dans les Deux-Sèvres (par exemple Thébault). On livre aussi du bois de papeterie, pour le carton (l'usine Smurfit Kappa Cellulose du Pin à Biganos sur le bassin d'Arcachon).

Le bois énergie représente aussi une grosse activité. Nous faisons à peu près 35 000 tonnes de plaquettes forestières par an. Pour cela, nous avons une plateforme, la plus grosse du groupe, qui est à Bardenac, à côté de Chalais. Ce qui nous permet de livrer les chaudières thermiques dans un rayon de 100 km environ (Jonzac, la Maison de la Vigne à Archiac, l'hôpital de Barbezieux, etc.). Sur ce plan, nous avons à peu près 70 clients. Notre plateforme de transformation bois énergie est juste à côté de Barbezieux et elle irrigue toutes les chaudières de Sud Charente, de Charente-Maritime et du Nord-Gironde jusqu'à Bordeaux.

Notre troisième métier, c'est la gestion forestière et le conseil à la propriété forestière. Il s'agit d'accompagner les propriétaires sur les aspects de la fiscalité, la rédaction des documents de gestion durable, les accompagnements de cartographie, les analyses sanitaires des peuplements... C'est vraiment une aide à la gestion, et cela représente aussi une grosse activité.

Incendies et tempête

Plusieurs choses ont changé dans notre façon de gérer la forêt au cours des dernières décennies. La première, c'est bien sûr la tempête de 1999. Ici en Haute-Saintonge, comme dans le Médoc, nous avons été au cœur de la tempête Martin. Les dégâts ont été considérables. De fait, on peut dire qu'il y a une gestion forestière de l'avant 27 décembre 1999 et de l'après. Pour la première fois, les propriétaires, comme les conseillers, ont pris conscience que tout pouvait être perdu en quelques heures, que le vent pouvait détruire trois, quatre, cinq départements !

Et ça a eu vraiment un impact majeur sur la gestion forestière. Nous avons réalisé que la forêt est extrêmement fragile.

« Les propriétaires, comme les conseillers, ont pris conscience que tout pouvait être perdu en quelques heures, que le vent pouvait détruire trois, quatre, cinq départements ! »

Avant, depuis 50 ans, 100 ans, le risque majeur, c'était l'incendie. La forêt de la Double est une forêt qui brûle beaucoup, régulièrement, avec de multiples départs de feu. Mais c'est une forêt qui est très bien organisée, notamment depuis les incendies de 1949, comme l'est la forêt landaise par exemple. Donc, depuis un certain nombre d'années nous n'avons plus de sinistres dévastateurs qui peuvent brûler 1000, 2000, 3000 hectares, mais il reste énormément de départs d'incendies.

Et malgré toutes les précautions, depuis 3 / 4 ans, tous les étés, il y a un incendie de taille conséquente qui détruit entre 100 et 150 hectares. C'est arrivé sur Cercoux, l'année d'avant à Lapouyade, encore avant sur Bédenac... La forêt de La Double est une forêt à haute sensibilité pour les incendies, mais encore une fois, avec toute une organisation : un entretien régulier, des pistes, des points d'eau, des tours de guet, des sapeurs pompiers en alerte et des canadiens qui sont basés l'été à Mérignac. Tous ces éléments, ces outils-là, font qu'aujourd'hui ce risque majeur est limité et ne peut plus déboucher sur des catastrophes de grande ampleur.

Autrefois, les gens ne voulaient pas avoir une propriété d'un seul tenant justement à cause des incendies. Ils étaient propriétaires à Montendre, à Bussac, à Bédenac, à Saint-Simon, à Chepniers... La logique voulait que si cela brûle à un endroit, cela ne brûlera pas partout en même temps. A contrario, depuis la tempête de 1999, il s'est donc opéré une prise de conscience : le travail d'une vie peut disparaître. Tout le monde a compris qu'en une nuit, que vous soyez propriétaire à Jonzac, à Montendre ou même dans le Médoc, tout peut être perdu. En plus des ravages, la tempête a entraîné de très lourdes pertes financières. En outre, beaucoup de sites et de petites entreprises liées à la filière bois ont disparu dans son



Pousses de pin - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

sillage. Et cela a aussi impacté le moral, l'envie des sylviculteurs de travailler sur le long terme.

Changement d'échelle

On l'oublie, mais le travail forestier se déploie sur le temps long. Même pour un pin maritime.

Avant la tempête, c'était 45 / 50 ans pour la maturité d'un pin. Le chêne, 100 / 120 ans ! Il faut trouver des propriétaires qui soient prêts à investir 6 à 8000 euros à l'hectare sur une plantation de chênes qui sera à échéance dans 120 ans... Nous sommes très très loin du retour sur investissement du milieu boursier ou immobilier traditionnel.

La tempête a aussi été un coup de massue sur ce plan. Les gens se sont demandé si cela valait le coup d'investir. Il a donc fallu du temps pour effacer les cicatrices de cette catastrophe. Et il a fallu de l'argent aussi bien sûr, beaucoup d'argent. L'argent du contribuable, de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté des Communes pour reconstituer un peu le patrimoine forestier. Et puis, petit à petit, les gens ont repris l'habitude, l'envie et le plaisir de réinvestir dans le foncier forestier.

Mais par contre, aujourd'hui, la demande se porte sur des rotations de peuplement un peu plus courtes. Ce que l'on faisait sur 40/45 ans pour les pins maritimes, aujourd'hui les propriétaires sont demandeurs sur 30/35 ans. Autrefois, lorsqu'une personne investissait à 40 ans, elle n'avait aucune chance de faire la récolte. Désormais, on veut pouvoir bénéficier de la récolte de son investissement à l'échelle d'une vie. Deuxième avantage de ce changement de temporalité, c'est qu'aujourd'hui le risque tempête, comme le risque incendie, est devenu un peu – un petit peu seulement – assurable. Cela a fait évoluer les mentalités, les propriétaires sont un peu plus sereins à ce niveau-là.

Plus de vingt ans après 1999, la forêt de Haute-Saintonge renaît. Il y a une belle forêt, une forêt dynamique, productive, riche de biodiversité. Une forêt qui a tous les atouts pour concilier l'économique, le social et l'environnemental.

C'est une réussite et c'est précieux. Même s'il reste encore quelques petites parcelles avec des arbres couchés, dont les branches sont souvent reparties, donnant l'impression d'un peuplement en bonne santé. Ces repousses forment un ensemble forestier qui reste très instable, qui tombe à chaque fois qu'il y a un



Alliance Forêts Bois / Agence Charentes,

Adresse : Z.A. Font de
Margot,
BP 30010, 17210
Chepniers

Tél. : 05 40 12 02 20

Informations :
www.allianceforetsbois.fr/

*Dominique Amaniou, Directeur
de l'Agence Charentes de l'Alliance
Forêts Bois basée à Chepniers.
Photo : @ CDCHS-V.Sabadel*

coup de vent. Il y a encore entre 4 et 7 %, parfois 10 ou 15 % dans certaines communes, de parcelles détruites par la tempête et qui n'ont jamais été entretenues depuis pour différentes raisons. Cela peut être aussi tout simplement dû au désintéressement de certains propriétaires.

Préparer la forêt de demain

Le deuxième impact pour la gestion forestière, et c'est là tout l'enjeu des prochaines années, c'est l'adaptation de nos forêts au changement climatique. C'est l'enjeu majeur actuellement. C'est marquant.

On voit des choses en forêt que l'on n'aurait pas vues il y a 30 ans. C'est un véritable enjeu pour la coopérative auprès de ses adhérents. C'est un enjeu doublement important parce que nous sommes aussi propriétaires de deux pépinières : nous faisons environ 20 millions de plants forestiers par an sur les 50 millions qui se produisent en France. Notre travail aujourd'hui, c'est de préparer la forêt de demain. S'adapter, cela suppose de changer d'essences et de voir aussi changer nos paysages !

Aujourd'hui, les essences qui sont lourdement impactées par le changement climatique et les problèmes de sécheresse, ce sont principalement les feuillus. Le chêne pédonculé est en train de disparaître de notre région. Pour autant, ce n'est pas violent, soudain, car cela ne meurt pas en 2 ans, mais sur 10/15 ans. Le charme aussi a de gros problèmes sanitaires actuellement. Et puis il y a les châtaigniers que les Hauts-Saintongeais adorent pour les balades en forêt et les champignons.

« On voit des choses en forêt que l'on
n'aurait pas vues il y a 30 ans. »

Sur Jonzac, sur la forêt de La Lande, sur la Saintonge romane, sur le Centre Charente, on voit des hectares et des hectares de châtaigniers morts. Et là, par contre, ça a été très vite. Pas sur l'échelle du temps d'un chêne, mais entre 3 et 5 ans. La solution

pour remplacer ces essences, c'est très souvent un enrésinement compte tenu des terrains. D'où le changement de paysage qui parfois heurte un peu les individus, les attentes de la société. On nous demande : pourquoi mettez-vous du pin partout ? Mais on n'en met pas partout : on en plante là où il peut pousser, où le reste ne pousse plus ! En sylviculture, c'est le propriétaire qui paie, mais c'est le terrain qui commande !

Dans nos terrains sableux, où aujourd'hui nous avons de 3 à 5 mois de sécheresse, parfois très violente et répétée quasiment deux années sur trois, avec des pluviométries annuelles comprises entre 700 et 750 mm, c'est le résineux qui est l'essence la plus adaptée. On le voit aussi au-dessus de Royan, vers Saint-Augustin, aux Mathes, à La Tremblade... Il n'y a plus que cela. On ne voit plus de chênes pédonculés.

« En sylviculture,
c'est le propriétaire qui paie,
mais c'est le terrain qui commande ! »

Avant, le pin maritime n'existait que sur la bande côtière, qui est son milieu d'origine, comme on peut le voir sur la Coubre, le Pyla, le Médoc... Ce n'est pas le cas pour le massif des Landes tel qu'il est aujourd'hui, sur un million d'hectares. Cela a changé avec Napoléon qui a voulu assainir le massif landais. Il a fait planter du pin maritime. Auparavant, c'étaient de vastes étendues de marécages où les Landais gardaient des moutons. Mais sur du terrain sableux, le pin maritime est dans son aire naturelle. Ce n'est pas une espèce invasive, contrairement au châtaignier qui n'est pas une essence d'origine dans notre région : il a été importé par les Romains.



Chaufferie bois de Jonzac - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

LES CHAUDIÈRES BOIS

Une solution énergétique locale

En Haute-Saintonge, la mise en place de chaudières bois pour assurer une partie du chauffage collectif et individuel est une évidence ancrée depuis de longues années. La région boisée le permet et cela répond pleinement aux critères de transition énergétique qui s'imposent. C'est un des éléments de réponse dans ce qu'il est convenu d'appeler le mix énergétique, c'est-à-dire la combinaison de différentes sources d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, biomasse, etc.). C'est un choix qui traduit la volonté de relever le défi de l'autonomie énergétique à échelle locale.



Chaufferie bois de Bussac-Forêt - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

Les chaudières bois «consomment» des sous-produits de l'exploitation forestière, de l'industrie du bois ou du bois de récupération, conditionnés sous différentes formes, broyés ou déchiquetés. On compte actuellement une trentaine de chaudières bois et autant en projet ou en construction sur le territoire. Certaines de ces installations ont déjà plus de vingt ans, d'autres sont plus récentes. C'est le signe d'une dynamique vertueuse qui conjugue les besoins en énergie toujours croissants avec la nécessité de réduire les dépenses publiques.

Le recours à une chaudière bois offre donc bien des avantages, comme en atteste **Claudine MAILLET**, maire de Saint-Thomas-de-Conac. «L'installation chauffe principalement l'enceinte de la mairie, des salles d'associations et, de temps en temps, la salle des fêtes lorsqu'elle est utilisée. La chaufferie a été installée en 2019. Elle est venue se substituer à une chaudière au gaz que nous possédons toujours. Nous pouvons basculer dessus si nécessaire en cas de problème. Cela procure un air doux et chaud qui n'a rien à voir avec les autres types de chauffage.



Chaufferie bois de Pons - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

Les particuliers qui se trouvent à proximité du réseau peuvent s'y raccorder. Un échangeur calorifique joue le rôle d'interface entre le réseau et leur système de chauffage individuel pour transférer la chaleur sans échange d'eau ou de fluide. À ce jour, cela représente environ 400 maisons.

Enfin, les chaudières bois peuvent aussi se combiner avec d'autres sources d'énergies renouvelables, comme nous l'explique **Jacky BOTTON**, maire de Pons. «La chaudière bois a été construite il y a une quinzaine d'années sur un terrain qui appartenait à la commune. Nous avons de grands consommateurs d'énergie à proximité : le lycée technique et ses 1 000 élèves et le collège Émile Combes qui en compte 500. Il y a aussi les bâtiments publics, la caserne des pompiers, la salle des fêtes et tous les services administratifs de la mairie qui sont maintenant raccordés à ce réseau de chaleur. Il faut préciser que la chaudière est pleinement efficace lorsqu'elle tourne à plein régime, en particulier l'hiver.

Durant les périodes creuses ou à mi-saison, la relève est assurée par les chaudières gaz du lycée dans le cadre d'un accord avec la Région. Mais compte tenu de l'augmentation du coût énergétique du gaz et des taxes qui vont avec, nous avons signé un partenariat avec la société NewHeat pour construire une centrale solaire thermique.

L'eau est donc chauffée par un système de panneaux solaires, stockée dans une cuve et réinjectée dans le réseau de chaleur existant. Cette centrale a été terminée en juin. Il y a eu trois mois de mise en route et son fonctionnement a commencé à partir de septembre dernier. Cela va permettre de prendre le relais de la chaudière bois durant la période estivale, au lieu de faire fonctionner celles au gaz.

D'autre part, nous sommes en train d'étudier, notamment avec la Maison de l'Énergie, la possibilité d'agrandir le réseau de chaleur pour l'étendre à deux autres consommateurs potentiels importants situés pas très loin : l'usine Colibri et les trois barres HLM. Ce projet d'agrandissement suppose des aménagements pour l'ouvrir aussi à quelques industriels supplémentaires. Et les particuliers qui seront sur le tracé pourront également se connecter au réseau de chaleur. En mutualisant cette charge énergétique sur un plus grand nombre de consommateurs, cela fera automatiquement baisser la facture.»

En termes de budget, la consommation et le coût sont moindres. Pour donner une idée, nous avons rentré 10 tonnes de granulés début février. J'en recommanderai un petit peu au mois de novembre ou décembre, mais pas avant. Par ailleurs, cela occasionne très peu de déchets et ne demande pas beaucoup de maintenance.

Nous envisageons d'étendre ce chauffage au bois à d'autres établissements. Nous faisons une étude et des devis pour le groupe scolaire qui est actuellement chauffé au fioul avec une vieille installation. Il s'agirait d'une chaudière moins importante que celle qui équipe la mairie, car le volume à chauffer est moindre. Il y a la possibilité de l'installer sous le grand préau avec un petit espace de stockage pour les granulés à côté.»

Cet avis sur les bénéfices des chaudières bois est également partagé par **Lise MATTIAZZO**, maire de Bussac-Forêt et élue référente de la CDCHS pour la Maison de la Forêt. «La chaufferie est installée dans un bâtiment à côté de la Maison de la Forêt. Mais le stockage du bois diffère des autres installations. La qualité du sol ne permettait pas de faire un silo enterré, il est donc en hauteur. En plus de la Maison de la Forêt, cela assure aussi le chauffage de la pépinière d'entreprises.»

La Commune de Montlieu la Garde possède également son propre réseau alimenté par une chaudière bois qui chauffe la mairie, les écoles, les salles associatives, la bibliothèque... Ce petit réseau de chaleur de la commune a permis de diviser par deux les factures d'énergie. Et le montant économisé devrait être encore plus important à l'avenir avec la montée des prix actuels.»

On retrouve ces mêmes facteurs sur des communes plus importantes. À Jonzac, les deux chaudières bois qui ont été construites respectivement en 2001 et 2003 développent l'équivalent de 6 mégawatts. Ces chaudières brûlent du broyat de palettes. Système vertueux s'il en est, les cendres sont récupérées et les fumées recyclées à 90 % dans les brûleurs.

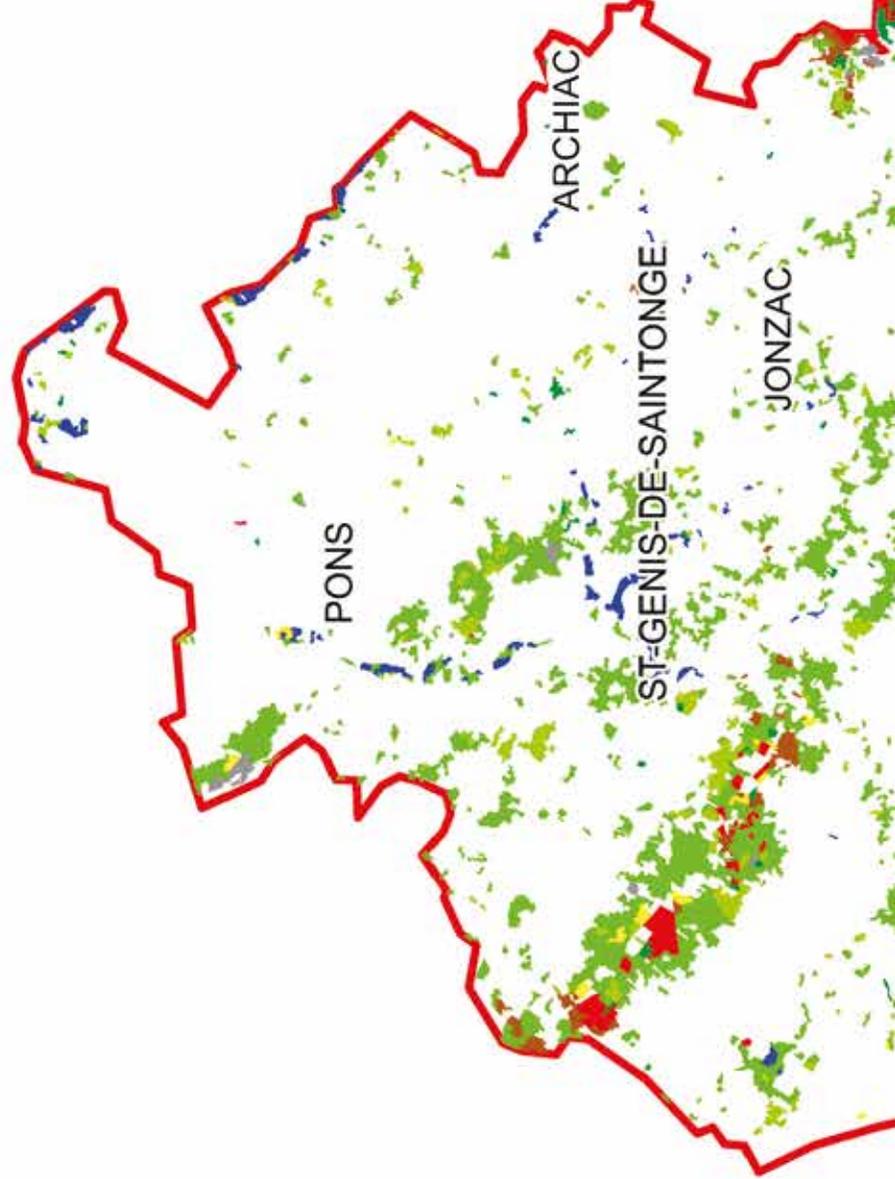
Le réseau de chaleur court sur plus de 30 km et bénéficie aux bâtiments communaux et infrastructures publiques (l'Annexe du Conseil Départemental, le Centre culturel des Carmes, la Résidence des Vignes, des établissements scolaires, le Château, le Cinéma, des lotissements, etc.).

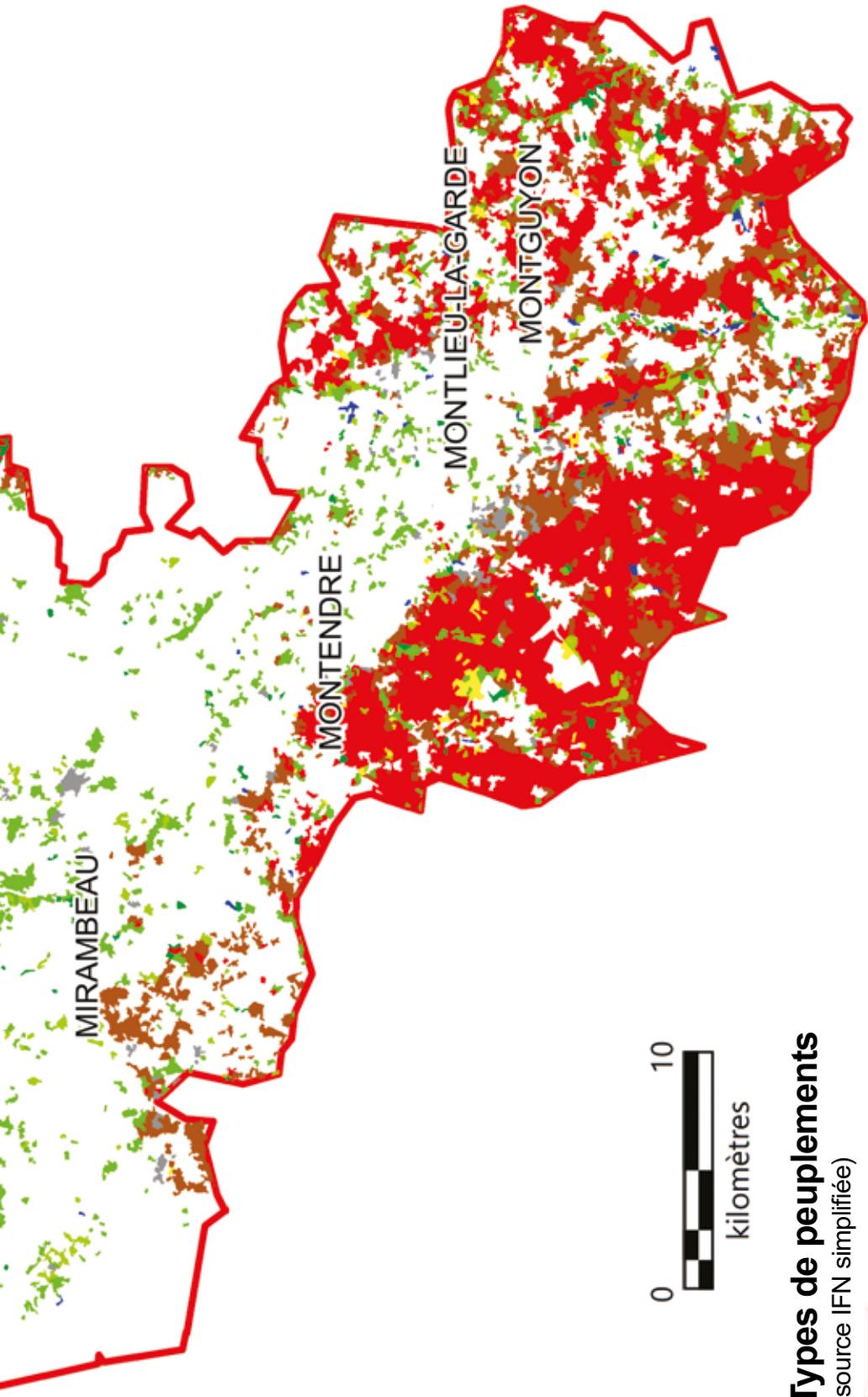
Les installations sont gérées par Dalkia (filiale à 100 % d'EDF) spécialisé dans les énergies renouvelables et de récupération.



Chaufferie bois de St-Thomas-de-Conac - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

TYPES DE PEUPLLEMENTS FORESTIERS





Types de peuplements

(source IFN simplifiée)

- FUTAIE DE CONIFERES
- MELANGE FUTAIE DE CONIFERES ET TAILLIS
- MELANGE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS
- TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS
- TAILLIS DE CHÂTAIGNERS
- PEUPLERAIE
- FUTAIE DE FEUILLUS
- LANDE OU FRICHE

TONNELLERIES ET MERRANDERIES

Des activités séculaires



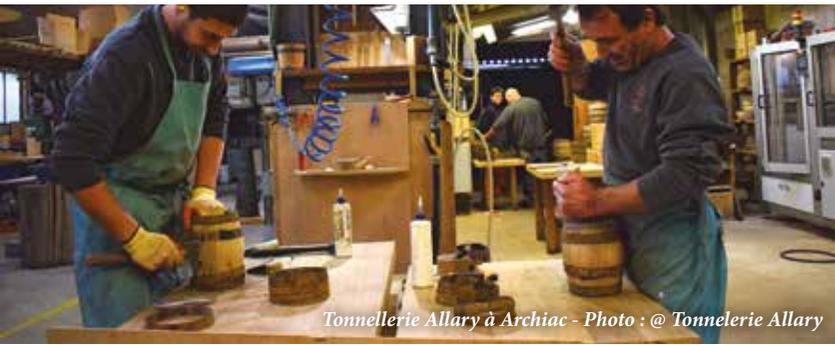
Merranderie à St-Georges-Antignac - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

La Haute-Saintonge étant une région viticole, les activités de tonnellerie et de merranderie font partie de son tissu économique. De nombreuses entreprises, pour la plupart familiales, témoignent d'un savoir-faire qui rayonne bien au-delà du territoire. Tour d'horizon au travers de quelques sociétés emblématiques.

Au départ, les techniques de tonnellerie empruntent, pour partie, à celles de la construction navale (cintrage du bois à chaud). Celles-ci ont depuis bien évolué, tout en conservant une certaine tradition qui fait la renommée des tonneliers français. Pour fabriquer un tonneau, il faut du bois. Généralement du chêne. Idéalement pédonculé ou sessile, pour le vin et le Cognac. Mais d'autres essences sont parfois utilisées pour certains alcools spécifiques. Le choix se porte sur des forêts placées sous la responsabilité de l'ONF. Une fois les arbres coupés et débités, les grumes sont fendues puis sciées en longueur afin d'obtenir des planches qui respectent le fil du bois. Celles-ci sont ensuite redébitées, calibrées à la dimension des futurs tonneaux. Ce sont des merrains. Cela donne lieu à une activité à part entière : la merranderie.

Avant d'être employés, les merrains doivent sécher quelques années à l'air libre. Le stockage offre le spectacle d'empilements impressionnants. C'est le début d'un long processus pour fabriquer un tonneau. Les merrains sont ensuite assemblés, cintrés, cerclés (pour ne parler que des principales étapes de fabrication). La chauffe est le moment important, crucial, qui détermine le développement des arômes, autant que la nature du bois.

Rappelons que le tonneau est une invention gauloise, si l'on en croit Pline l'Ancien. Quoique... Cette paternité est sujette à controverse. Les Étrusques auraient été précurseurs dans le domaine. Toujours est-il que ce sont bien nos ancêtres les Gaulois, ou plutôt les Gallo-Romains, qui ont donné les formes et posé les bases de l'utilisation du tonneau tel qu'on le connaît actuellement. Au Moyen Âge, ce contenant est adopté dans toute l'Europe. La profession de tonnelier s'affirme et se codifie avec les corporations de métiers. En France, la tonnellerie est concentrée dans les principales régions viticoles (Rhône, Bourgogne, Loire, Aquitaine). Les profanes se perdent encore dans les particularismes régionaux : un fût bourguignon étant un peu plus dodu qu'une barrique bordelaise...



Tonnellerie Allary à Archiac - Photo : @ Tonnellerie Allary

TONNELLERIE ALLARY

Implantée à Archiac, route de Cognac, la tonnellerie Allary a été fondée en 1953 par Roger Allary. Depuis, son fils Jacky – Meilleur Ouvrier de France également (l'entreprise affiche au total six distinctions de ce genre !) – lui a succédé, ouvrant cette entreprise familiale d'une trentaine de salariés à l'international. On retrouve ses tonneaux dans une trentaine de pays ; de l'Afrique du Sud à l'Australie, en passant par le Chili, le Maroc, l'Espagne, l'Ukraine ou la Finlande par exemple. Ils sont fabriqués pour l'essentiel à partir de chênes qui proviennent de la fameuse forêt de Tronçais dans l'Allier, mais aussi du Limousin et des Vosges. Et, pour des vins particuliers, du chêne dit à grain mixte est importé du Missouri.

Pendant longtemps la tonnellerie Allary a travaillé avec les producteurs de la région pour le Cognac. L'entreprise s'est diversifiée dans les années 90. Elle fabrique aussi des barriques et cuves destinées à la vinification. Aujourd'hui, la tonnellerie propose toute une gamme de barriques destinées au vin ou aux alcools, ainsi que des grands contenants (cuves et foudres). Si le Cognac pousse toujours les activités, en revanche, la production de fûts pour le vin a été un peu plus compliquée en 2020-2021 pour cause de Covid et de gel notamment. En particulier pour les ventes à l'étranger, l'export représentant 50 % du chiffre d'affaires de la société. À cette conjoncture se rajoute aussi le prix de la matière première, le bois, qui augmente pour plusieurs raisons, dont l'exportation en Asie.

La tonnellerie Allary produit également des «alternatifs en chêne» : des granulats et copeaux issus de merrains qui sont utilisés pour la fermentation et l'élevage du vin. De même que des staves et mini-staves – et leur équivalent pour les barriques, le zig zag – qui apportent des parfums de vanille et de café. À destination du grand public, la tonnellerie Allary conçoit des petits fûts en chêne (idéals pour les eaux-de-vie ou les rhums arrangés...). C'est la seule entreprise en France sur ce segment. Au catalogue figurent également des petits fûts en inox et des vinaigriers. La tonnellerie Allary a également fourni quelques éléments qui ont été intégrés à la scénographie de la Maison de la Vigne. Une visite des ateliers est proposée aux particuliers et aux groupes sur réservation, le jeudi à 10h00.

Tonnellerie Allary

Adresse : 29 route de Cognac, 17520 Archiac

Tél. : 05 46 49 14 59 / **Infos :** <http://www.tonnellerie-allary.com/>

MERRANDERIE BERTRAND

La merranderie Bertrand est située à Saint-Georges-Antignac depuis 1990. Comptant presque une quinzaine de salariés aujourd'hui, elle est dirigée par Didier Bertrand. Cette merranderie est affiliée à un autre site de production en Moselle ouvert en 2006. D'une superficie plus petite que celle de Charente-Maritime qui centralise les opérations de tri, ce second site a comme avantage la proximité des forêts alsaciennes et lorraines et des vignobles bourguignons et champenois. Un gain sur le plan des coûts de la transformation et du transport.

Les deux sites bénéficient d'un système d'arrosage pour conserver les merrains, le séchage étant ensuite à la charge du tonnelier. Au total, c'est 8 000 m³ de grumes qui peuvent être ainsi entreposés sur les deux aires de stockage. Autre chiffre mis en avant : 2 000 m³, soit la production annuelle de merrains. Comme ses homologues, la merranderie Bertrand s'inquiète et subit la pénurie de bois. Les achats à destination de la Chine, pour la plus grande part, limitent la disponibilité de la matière première et font monter les prix.

Si les techniques modernes permettent d'alléger le travail de merrandier, de le simplifier, cela reste malgré tout compliqué, car c'est essentiellement un travail manuel demandant une très bonne connaissance du bois et le respect de la tradition. La merranderie Bertrand fournit aussi des produits dérivés. Comme il est spécifié sur son site Internet, seuls 20 % d'une grume sont utilisés pour la fabrication de merrains. Le reste sert, notamment, à la fourniture de copeaux œnologiques pour renforcer l'amplitude aromatique des vins.

Une autre partie des chutes de merrains est recyclée pour produire des plaquettes de chauffage. Soucieux de la qualité de son approvisionnement, la merranderie Bertrand est certifiée PEFC (*Pan European Forest Certification*, en anglais dans le texte). Ce programme de reconnaissance des certifications forestières offre la garantie à ses clients que sa production s'insère dans le cadre de la gestion responsable et durable des forêts.

Merranderie Bertrand

Adresse : 23 bis chemin de La Loge, 17240 Saint-Georges-Antignac

Tél. : 05 46 70 47 38 / **Infos :** <http://merranderiebertrand.com/>



Merranderie à St-Georges-Antignac - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

TONNELLERIE LOUREIRO

Francisco Loureiro a installé sa tonnellerie artisanale à Saint-Eugène en 1992. Un choix stratégique pour cet artisan qui a pour objectif de proposer un service de proximité, incluant aussi un suivi pour l'entretien ou la rénovation. Ce parti pris l'amène à travailler quasi exclusivement sur les deux Charentes, avec les entreprises viticoles du Bordelais et de Cognac, même s'il a conservé encore un peu d'activité sur l'Espagne et le Portugal. Francisco Loureiro a cessé de travailler avec les autres grands pays viticoles comme les États-Unis, le Chili, l'Argentine ou l'Afrique du Sud par exemple.

Les goûts et le marché du vin ont évolué ces dernières années. Comme le rappelle Francisco Loureiro, nous sommes passés des fûts Parker qui donnaient des vins boisés, puissants avec des tanins prononcés, à des vins plus doux, plus fruités, plus faciles à boire. Nous avons changé de mode de consommation. Avant, tout le monde avait une cave. Aujourd'hui, on va chez le caviste chercher une bouteille. Les viticulteurs sont obligés de s'adapter à ce changement. Ils doivent revenir à des produits plus doux, avec moins de matière. Il n'y a plus beaucoup de vins de garde, charpentés. Et les tonneliers, même s'ils utilisent les mêmes bois,

essaient de se réinventer en reprenant des vieilles méthodes pour les modifier, ou en redécouvrant ce qui se pratique déjà depuis plusieurs années parfois comme la chauffe des fûts par résistance.

Mais au regard de la situation actuelle, l'une des priorités pour la tonnellerie Loureiro concerne le stockage. Il s'agit d'augmenter considérablement le stock de bois pour avoir des produits de haute qualité. Cette évolution qualitative passe aussi par un allongement du temps de séchage de 24 à 36 mois. Si l'impact de la pénurie de bois actuelle se fait ressentir financièrement, Francisco Loureiro arrive encore malgré tout à s'approvisionner, avec des délais toutefois un peu plus longs que par le passé.

Le marché du bois reste compliqué, mais l'entreprise Loureiro peut compter sur ses deux gros fournisseurs : l'entreprise Mazières en Dordogne et une autre sur Le Lonzac dans le Limousin. Pour autant, l'idéal serait de favoriser le marché intérieur français au niveau de la matière première, de renverser l'équilibre des exportations vers la Chine. Dans cet esprit, Francisco Loureiro veut trouver des accords et des méthodes de travail durables avec les fournisseurs pour garantir son approvisionnement en tant que petite structure face aux grosses entreprises.

Francisco Loureiro

Adresse : 66 rue de Bellefort, 17520 Saint-Eugène

Tél. : 05 46 49 13 52 / **Infos :** <http://www.tonnellerie-loureiro.fr/>

TONNELLERIE RADOUX

La tonnellerie Radoux est une institution qui fête cette année son 75^e anniversaire. À l'origine, en 1947, ce n'était qu'un atelier de réparation de fûts et de cuves, créé par Robert Radoux à Jonzac. Trente ans plus tard, en 1977, son fils Christian Radoux, maître tonnelier et compagnon du devoir, reprend l'affaire. En 1982, l'atelier se transforme en tonnellerie. La société monte ensuite sa propre merranderie en 1987, à Mézières-en-Brenne dans le Berry, pour garantir et contrôler son approvisionnement en bois. En 1994, la tonnellerie Radoux donne naissance à une filiale américaine, dans l'état très viticole de Californie. Elle regroupe aussi les marques Victoria et Pronektar. En 2012, l'entreprise intègre le Groupe TFF (Tonnellerie François Frères), leader sur le marché de la tonnellerie haut de gamme pour les vins, en particulier les grands crus bourguignons et les alcools. Aujourd'hui, 80 % de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

Signe de sa volonté d'allier évolution et innovation, la tonnellerie Radoux s'est dotée d'un département Recherche et Développement. Cette structure regroupe des ingénieurs et des œnologues qui travaillent avec l'INRA, l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture), l'ISVV (Institut Supérieur de la Vigne et du Vin) et des universités étrangères. Pour mieux choisir ses bois, la tonnellerie Radoux a défini à la fin des années 90 un critère de sélection basé sur le grain. Perfectionnant ce procédé, ce département a mis au point OakScan, un système de mesure instantané. C'est un spectromètre qui permet d'évaluer le taux de polyphénols, les molécules renfermées dans le bois qui forgent l'arôme des vins et alcools.

Cette approche n'exclut pas un savoir-faire à l'ancienne, notamment sur les étapes de fabrication des barriques. En particulier, la chauffe déclinée selon les vins ou spiritueux et les parfums recherchés. La tendance actuelle qui porte les consommateurs vers des vins moins boisés conduit à la fabrication de nouvelles barriques avec des chauffes moins fortes et plus longues, et une sélection de bois qui accompagne le vin sans le masquer. Pour les vinificateurs les plus exigeants, la tonnellerie Radoux fabrique des barriques bordelaises et bourguignonnes, dont certaines au nom évocateur (Extra Fine X-Blend, Omega).

L'entreprise compte dans son équipe des Compagnons du Devoir et des tonneliers reconnus Meilleurs Ouvriers de France à qui l'on a fait appel pour remplacer le foudre des Hospices de Strasbourg contenant le plus vieux vin du monde. Cette cuvée, vieille de 500 ans, date de 1472 ! Plus surprenant, en dehors du vin, du Cognac et des alcools bruns comme le whisky ou le rhum, la tonnellerie Radoux propose aussi des fûts pour les alcools blancs (tequila, gin, vodka), anisés (ouzo, raki) et, depuis peu, pour la bière. Et pour conserver et transmettre tout ce savoir-faire, face à une pénurie de main-d'œuvre, l'entreprise a mis en place un programme de formation en interne.

Tonnellerie Radoux

Adresse : 10 avenue Faidherbe, 17500 Jonzac

Tél. : 05 46 48 00 65 / **Infos :** <https://www.radoux.fr/>



Tonnellerie Radoux à Jonzac - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel



Tonnellerie Loureiro à St-Eugène - Photo : @ CDCHS-V.Sabadel

Le territoire de Haute-Saintonge compte encore bien d'autres entreprises dans ce domaine-là que nous n'avons pas pu toutes contacter et nous vous prions de nous en excuser.

LA FILIÈRE BOIS

Un secteur économique majeur

La diversité et l'importance de la filière bois sur le territoire saintongeais se manifestent au travers de nombreux artisans indépendants et d'entreprises. Scieries, menuiseries, fabricants de parquets, structures de reconditionnement et de recyclage... La vitalité et le rayonnement de ces acteurs tissent une histoire économique où s'entremêlent des récits familiaux.

SAINTONGE BOIS

Il y a bientôt 30 ans, en 1993, le père et l'oncle de Fabrice Olivier, le dirigeant actuel de Saintonge Bois, ont racheté une petite scierie pour faire essentiellement du bois de menuiserie. Au tout début, ils faisaient aussi de l'abattage et du débardage dans les forêts, mais ils ont vite abandonné pour rester sur l'activité de scierie.

L'entreprise s'est développée. Au bois de menuiserie se sont rajoutés les piquets de vignes, ensuite le bois de chauffage puis le bois de charpente. C'est d'ailleurs sur le bois de construction (aménagement, charpente) que la pénurie actuelle se fait sentir pour l'entreprise.

Récemment, Saintonge Bois s'est dotée d'une machine pour produire des pellets ; les granulés pour le chauffage. Les chaufferies individuelles ou collectives étant de plus en plus présentes, la demande est forte et la production est presque en rupture.

Depuis la création de cette nouvelle activité, Saintonge Bois a été contactée par une jeune entreprise qui s'est lancée dans la fabrication de meubles avec de la drêche. C'est le résidu, les déchets des céréales utilisées pour fabriquer la bière. En général, les brasseries paient pour que cela soit récupéré. La drêche sert également à l'alimentation animale.

À l'inverse, cette entreprise rémunère les brasseries pour la réutiliser, la compresser et s'en servir comme matériau pour faire des meubles, des chaises. Le séchage de drêche et les premiers essais de création de meubles ont eu lieu à Saintonge Bois.

Saintonge Bois

Adresse : 61 route de Bordeaux, 17240 - Lorignac

Tél. : 05 46 49 92 60

Infos : <https://sarlsaintongebois.site-solocal.com/>



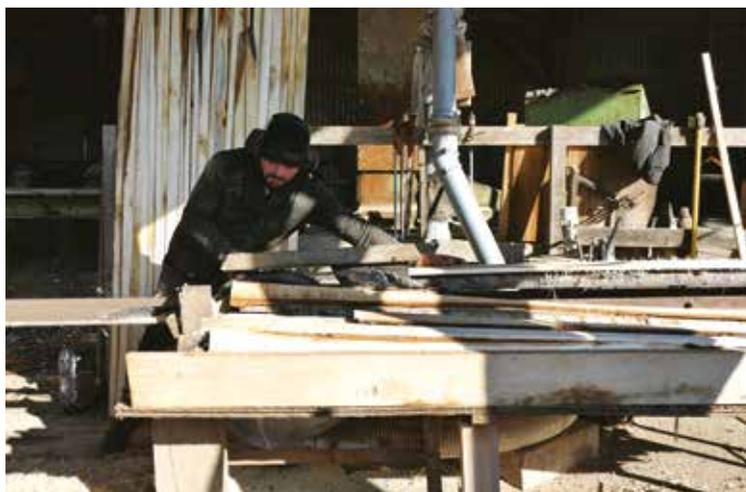
Entreprise Saintonge Bois - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Entreprise Saintonge Bois - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Entreprise Saintonge Bois - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Entreprise Saintonge Bois - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

MENUISERIE ARNAUD LUTARD

Arnaud Lutard est un artisan menuisier établi sur la commune de Champagnac, au lieu-dit La Croix Rouge. À la base, il est ébéniste, comme son père avant lui, ainsi que son grand-père qui avait un atelier d'ébénisterie qu'il a ensuite transformé en scierie. Arnaud Lutard a repris l'atelier de menuiserie que son père a créé en 1970, quand celui-ci a pris sa retraite en 1999.

Travaillant essentiellement dans un rayon de 20 km environ autour de Champagnac, il se déplace aussi plus loin pour des chantiers exceptionnels. Pour son approvisionnement en bois, Arnaud Lutard cherche à avoir le plus de choix possible à disposition. Soit en allant dans les scieries où il peut demander des coupes à dimension voulue sur des billes, soit en allant chercher du bois sur pied, notamment du chêne et de l'acacia, chez des forestiers.

Pour certains travaux de menuiserie, Arnaud Lutard travaille aussi avec du bois exotique qu'il se procure chez des marchands de bois locaux ou des importateurs de Bordeaux ou La Rochelle. Mais cela va devenir plus compliqué, car pour répondre aux standards du marché les bois sont prédébités et sciés sur place, comme en Afrique par exemple, ce qui s'accorde moins bien avec les exigences de l'ébénisterie.

Si la menuiserie, la charpente traditionnelle et le mobilier constituent une grande part de son travail, Arnaud Lutard est également reconnu pour la restauration de moulins à vent et à eau. Cette activité lui est aussi venue de son père qui avait un copain passionné de moulins à eau et à vent. Et Guy Renouard, propriétaire de plusieurs moulins, leur a demandé de travailler pour lui. À partir de là, Arnaud Lutard s'est pris au jeu et s'est passionné pour ce type de travaux.

À son actif, notamment, la restauration du Moulin de Cluzelet à Jonzac, le Moulin de Jeannette à Saint-Ciers-Champagne, le toit et les ailes du Moulin de Chilleau à Marignac... Il arrive qu'il ne fasse que la toiture comme à Mirambeau Petit-Niort, ou l'inverse, juste les ailes mais pas le toit, comme pour le moulin de Chevanceaux (la charpente ayant déjà été refaite avant).



Moulin du Cluzelet 2001 - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

En moyenne, Arnaud Lutard en restaure un par an. Mais il peut rester deux ans sans en faire et ensuite avoir plusieurs chantiers sur une autre année. La liste de ses restaurations est longue. Elle compte un moulin à Saint-Fort-sur-Gironde, un autre à Saint-Germain-de-Lusignan, toujours pour Guy Renouard, qui en possède aussi deux autres à Saint-Germain-de-Vibrac, et pour lesquels Arnaud Lutard est intervenu sur les ailes. Soit une dizaine sur la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, et d'autres plus loin dans la région.

Arnaud Lutard a aussi travaillé sur les roues de moulins à eau, également nombreux sur le territoire saintongeais ; ce qui permettait d'assurer un relais avec les moulins à vent. Il a œuvré sur six/sept roues en Haute-Saintonge. Il en a aussi restaurées d'autres en Charente, en Gironde et au-delà. D'une manière générale, il s'agit principalement de restauration d'apparat, la plupart des moulins n'ayant pas leur mécanisme en mesure de fonctionner. Cette remise en état est beaucoup plus difficile et onéreuse, sans compter l'entretien.

Ce travail de restauration ne s'arrête pas là. Arnaud Lutard est aussi intervenu sur des châteaux — ceux de Saint-Seurin-d'Uzet, de Lussac et de Meux, par exemple —, principalement pour des travaux de menuiserie, d'ébénisterie, et parfois de charpente. Sans oublier, l'église de Thaims pour le support de cloches, et des boiseries pour l'église de Champagnac. Parmi ses chantiers atypiques, Arnaud Lutard a travaillé récemment sur les portes du Fort Louvois à Bourcefranc-le-Chapus.



Moulin du Cluzelet en rénovation 2001 - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

Menuiserie Arnaud Lutard

Adresse : La Croix Rouge, 17500 - Champagnac

Tél. : 05 46 48 16 48



Moulin du Cluzelet 2021 - Photo : © CDCHS

SOCIÉTÉ CABANNES

Connue aussi sous le nom de Cabbani comme fabricant de parquet, la société Cabannes a été créée en 1980 par les parents de Benoît et Julien Cabannes qui dirigent cette entreprise basée à Chevanceaux (le Cabaret). La société, toujours en évolution, compte actuellement 65 employés et reste à la recherche de compétences. Le parquet et le placage sont ses deux activités principales.

C'est en 1995 que l'entreprise commence à fabriquer du parquet. Au travers de sa marque Cabanni fondée en 2016 et rattachée au groupe Decospan, la société Cabannes offre actuellement une large gamme de parquets en chêne déclinée sur plusieurs formats, supports, épaisseurs, finitions et couleurs... Cette production de parquet représente un chiffre de 30 % à l'export.

À l'origine, la société Cabannes s'est lancée dans l'assemblage du bois de placage. Ce sont des feuilles de bois tranchées dans une grume. En général, ces feuilles ont une épaisseur de 0,6 mm. C'est



Société Cabannes - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

très fin et il faut les assembler ensuite les unes à côté des autres pour obtenir des plaques d'un format de 2 m x 1 m, par exemple. C'est un travail sur mesure : la dimension varie selon la demande des clients qui vont coller ce placage sur un support pour obtenir une décoration bois. C'est ce que l'on retrouve sur des portes intérieures notamment, et sur du mobilier, dans les cuisines, etc. Cette activité reste importante pour la société Cabannes qui est l'un des leaders européens dans le domaine.

On retrouve cette technique sur un nouveau produit qui a mis du temps à être perçu et accepté par le public. Il s'agit d'un revêtement de sol avec une feuille de placage dessus. Cela ne s'appelle pas du parquet, ce n'est pas considéré comme tel par les réglementations. Mais suite au manque de bois et aux hausses de prix, beaucoup de particuliers se sont tournés vers ce produit qui est actuellement en plein essor.

Société Cabannes

Adresse : Le Cabaret, 17210 - Chevanceaux

Tél. : 05 46 04 66 88

Infos : <https://www.cabbani.com/>



Société Cabannes - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

SIF

À l'origine Société Industrielle Forestière, la SIF a été rachetée par le groupe de Jean-Pierre Megnier en 1999. Cette entreprise est spécialisée en lambris et parquet. Sa production totale représente environ 2,5 millions de mètres carrés, ce qui en fait un acteur principal du secteur. La SIF travaille aussi bien avec les gros distributeurs que les particuliers, et achète une grande partie de son bois auprès des fournisseurs de la région puisque ses produits sont majoritairement constitués de pin maritime.

Comme le précise Marylène Fruchard, directrice commerciale de la SIF, à une époque le pin maritime a été un peu malmené par le sapin scandinave. L'entreprise travaille aussi parfois le sapin du Nord. Mais le regain du made in France et les problèmes qu'il y a pu avoir sur certains produits d'importation font que la demande s'est de nouveau tournée vers le pin maritime.

On note aussi une évolution sur les formats. Autrefois les lambris n'étaient disponibles qu'en petite largeur et se présentaient avec

une mouchette, une rainure sur le côté. Désormais, la tendance est plutôt à des largeurs plus grandes, que ce soit pour les lambris comme pour les parquets.

La SIF est également présente sur le marché des avivés secs ; c'est-à-dire des planches brutes, en l'état, avec ou sans nœuds, destinées à la menuiserie par exemple. Son catalogue compte aussi des lames de terrasses, des clins de façades et des bois aboutés et contrecollés pour des huisseries et les montants de porte. La SIF produit également des bûches densifiées pour le chauffage, fabriquées avec des résidus de bois compressés. Cette activité représente un volume d'environ 20 000 tonnes par an. La société vient aussi d'investir dans un nouveau séchoir sur le site de sa scierie de Bernos-Beaulac (Gironde).

SIF

Adresse : 24 route de Chevanceaux Cachaud, 17270 - Saint-Martin-d'Arçay

Tél. : 05 46 04 19 19 **Infos :** <https://www.sif-industrie-bois.fr/>

PALETTES DISTRIBUTION

Toutes les entreprises reçoivent leurs matières premières et fournitures sur des palettes. Mais la plupart ne les réutilisent pas, parfois tout simplement parce qu'elles n'ont pas la dimension souhaitée par rapport à leur propre production. C'est en voyant les déchets de bois et le nombre de palettes autour des entreprises que Stéphane Huet a eu l'idée de les recycler. Ce constat et cette prise de conscience ont donné naissance à la société Palettes Distribution située sur la ZAC le Milan à Montlieu-la-Garde.

Potentiellement, ce marché touche toutes les industries qui ont une unité de production et de conditionnement ; que ce soit la métallurgie, l'agro-alimentaire, l'agriculture... Toutes les palettes reprises sont en grande partie recyclées en tant que telles. Elles sont remises en état et recommercialisées pour d'autres industriels qui en ont besoin. Les palettes non recyclables sont transformées en plaquettes, en broyat ou en copeaux utilisables par les chaufferies publiques ou industrielles, pour du paillage, etc.

Pour ces produits, Palettes Distribution recycle tout ce qui est bois, palettes, caisses, mais aussi des chutes de premières transformations, de scieries, etc. L'entreprise fabrique également des caisses d'expédition et des caisses maritimes de différentes tailles, sur mesure. Pour l'anecdote, même si c'est une activité marginale, Palettes Distribution propose aussi des meubles construits avec des palettes recyclées à destination d'un public un peu tendance (ce qui était auparavant réservé aux étudiants...).

Employant une trentaine de salariés, cette entreprise est la seule sur ce secteur en Haute-Saintonge. Sa démarche est d'autant plus importante aujourd'hui, à l'heure où l'on privilégie les circuits courts. Mais il reste encore des choses à faire dans le domaine du recyclage du bois, même si la réglementation a évolué. Comme le remarque Stéphane Huet, les produits bois qui ont eu une première transformation, comme l'aggloméré, sont encore délaissés et partent à l'étranger, alors qu'ils pourraient être réutilisés. Pourtant,

les procédés et les produits employés dans leur fabrication ne sont plus nocifs comme avant. Cela représente un gros volume et il est important que tout ce bois qui a déjà eu une «vie» puisse être réutilisé dans des filières relativement proches. Cela fait partie des enjeux liés à une économie durable et responsable, à la préservation des forêts, qui nous sont chères.

Palettes Distribution

Adresse : ZAC le Milan, 17210 - Montlieu-la-Garde

Tél. : 05 46 04 39 95

Infos : <https://www.palettes-distribution.com/>



Palettes Distribution - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Palettes Distribution - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Entreprise SIF - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Entreprise SIF - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

LA MAISON DE LA FORÊT

Un lieu de découverte



Vue aérienne Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS

Le nom de ce site peut paraître un peu énigmatique. Cette aura mystérieuse provient sans doute de la symbolique portée par le mot forêt. Et pourtant, ici, dans ce lieu qui fait partie des Échappées Nature, la forêt n'est pas un danger comme dans les contes, mais un lieu de détente et d'apprentissage ; en particulier à destination des enfants justement. Premier pôle mis en place par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, la Maison de la Forêt est idéalement située sur le massif forestier de la Double que l'on peut admirer du haut d'une tour de guet. Stéphanie Daniaud, Responsable du site, nous explique le rôle pédagogique et ludique de cet espace où l'on découvre les multiples facettes du monde forestier et du travail du bois.

À l'école de la Nature

La Maison de la Forêt s'est implantée à Montlieu-la-Garde, car il n'y avait rien dans le sud de la Haute-Saintonge qui se rapportait à la filière bois et aux activités qui en découlent. Au départ, il y a une équipe de passionnés de nature et d'ornithologie ; des forestiers et des animateurs regroupés dans une association qui s'appelait Horizon Bois Forêts. La Maison de la Forêt a été créée au début des années 1990 à l'initiative de Louis Joanne, ancien Président du Contrat de Pays qui a précédé la Communauté des Communes.

La Maison de la Forêt a vite trouvé sa place, particulièrement au niveau pédagogique. Des premiers travaux d'agrandissement ont été

réalisés en 2004, ce qui a permis de mettre en place des salles pour mieux accueillir les scolaires. À cette période, plus de 3000 enfants y passaient déjà chaque année. Ce chiffre permet de mesurer la nécessité de cet agrandissement et le succès que rencontre le site. Actuellement, il accueille plus de 5000 scolaires par an, du primaire à la terminale.

En 2016, d'autres travaux d'extension ont été engagés, avec une architecture un peu plus contemporaine et une scénographie qui a apporté un nouvel essor et un public plus large à la Maison de la Forêt. Tout comme le site de Vitrezay, la Maison de la Forêt fait partie du réseau des Echappées Nature mis en place par le Département de Charente-Maritime. Ces deux sites travaillent parfois en partenariat autour de l'ornithologie par exemple. Des animateurs sont venus faire des exposés, une conférence sur ce thème.

Trois saisons sur la Double...

La Maison de la Forêt a plusieurs rôles. Le premier est axé sur la visite du site grâce à un circuit extérieur et à la découverte de la nature par l'intermédiaire d'une exposition, d'une scénographie en intérieur. Cette mise en scène est essentiellement centrée sur la vie des arbres et le travail du bois. Cela part de l'histoire de la forêt de la Double pour raconter les différentes étapes de la vie des arbres jusqu'à leur transformation. Cette exposition permanente comporte aussi des aspects sensoriels. C'est à la fois une «expérience» et un «sas» avant d'arpenter le circuit. Très instructifs, les nombreux panneaux qui encadrent ce parcours intérieur nous révèlent toutes

les caractéristiques de la forêt saintongaise avec ses nombreuses variétés de pins et de chênes.

Comme le circuit, cette scénographie peut parfois voir passer jusqu'à une centaine d'enfants dans la journée. Au départ, la Maison de la Forêt n'accueillait que deux classes par jour. Par la suite, des projets autonomes, spécifiquement destinés aux écoles, ont été créés par l'équipe en place et ont permis d'ouvrir les portes à un plus grand nombre d'enfants. Cela rencontre un vrai succès parmi les enseignants qui s'inscrivent d'année en année. D'autant que la Maison de la Forêt est un des rares sites du secteur à accueillir également des maternelles. Une « formule trois saisons » permet de faire revenir les classes au cours de l'année, en automne, en hiver et au printemps. Les élèves peuvent ainsi observer l'évolution de la nature et de la forêt au fil des saisons.

Certains enfants n'ont pas l'habitude de ce milieu naturel et c'est pour eux une vraie découverte. Après la première visite, lorsqu'ils reviennent pour la deuxième fois, ils sont un peu plus réceptifs, plus

travaillons avec le Syndicat des Producteurs. Ce n'est d'ailleurs pas toujours évident de trouver de vrais producteurs ou artisans locaux... ni des produits qui sortent un peu de l'ordinaire et à des prix corrects.

La fête du printemps est tournée vers les plantes, et il est aussi prévu des balades avec des ânes et des poneys. La fête de l'été est forcément placée sous le signe de la musique, avec de petits concerts pour les enfants, des siestes musicales, etc. La fête de l'automne est centrée sur les plantations et le bois, en collaboration avec l'Association Mémoire fruitière des Charentes qui participe toujours à nos animations d'automne. Nous travaillons aussi en partenariat avec l'association Culture et Animation en pays montlieunais ; ce sont les personnes de l'ancien Office du tourisme.

Cette année, la Maison de la Forêt lance également les Mercredis de la Nature, une série d'initiatives dédiées aux parents et aux enfants. Comme le nom l'indique, ce sont essentiellement des sorties nature (randonnées, jeux de piste, créations extérieures, découvertes, etc.) ; y compris hors du site, en toute sécurité. Et pendant les vacances,

tous les lundis et mardis, nous organisons des ateliers également orientés parents / enfants. Souvent ce sont des activités plutôt créatives. La Maison de la Forêt propose également des stages d'initiation à la vannerie et au chantournage du bois, par exemple.

Tout au long de l'année, le public peut découvrir des expositions temporaires qui changent tous les deux mois. Cela peut être des expositions thématiques (le chanvre, l'eau, les champignons et fruits d'automne) ou artistiques (sculpture, peinture). Nous développons actuellement des animations autour de la sylvothérapie ; une pratique de bien-être en touchant l'écorce des arbres notamment. C'est une nouveauté qui nous tient à cœur et répond à une demande du public. Nous verrons si cela fonctionne. À cela s'ajoutent des projets de station météo et d'observation du ciel qui restent à définir. Ces animations et projets sont le plus souvent proposés et portés en interne par l'équipe de la Maison de la Forêt.



Équipe de la Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS

ouverts. Ils ont déjà vu le site et l'approche va être différente, encore plus enrichissante. La troisième fois, la visite est le plus souvent faite sous forme ludique, car c'est la sortie de fin d'année scolaire. Au total, nous proposons une quinzaine d'ateliers à destination des scolaires. Cela va de la fabrication du papier à la construction d'un nichoir, en passant par la création d'un herbier et même du land-art. Chacun peut y trouver son compte. C'est un peu à la carte : les enseignants choisissent les parcours et ateliers qu'ils veulent.

Animations, ateliers, expositions

Parmi ses autres activités, la Maison de la Forêt organise des fêtes qui marquent également les saisons. Ce sont des manifestations simples et conviviales : avec le froid, pour la fête de l'hiver, nous avons proposé du chocolat chaud, des jeux, etc. Le grand rendez-vous de la saison hivernale étant le Marché de Noël qui se déroule pratiquement tout le mois de décembre. Pour cet événement, nous

Hors de la thématique nature, nous organisons aussi des événements autour d'Halloween ou de la chasse aux œufs de Pâques, par exemple. Ces animations qui fonctionnent toujours bien n'ont pas de lien direct avec la vocation première de la Maison de la Forêt, mais correspondent bien à une attente de notre public. Enfin, le site a aussi conservé un pôle d'information à destination des randonneurs ou des touristes.

La Maison de la Forêt

Entrée libre. Frais de participation pour les animations.

Adresse : Tout Vent, 17210 Montlieu-la-Garde

Tél. : 05 46 04 43 67

Contact : maisondelaforet@haute-saintonge.org

Site : <https://www.maisondelaforet.org/>

UN CIRCUIT DÉCOUVERTE

En accès libre et gratuit, le site attenant à la Maison de la Forêt couvre 20 hectares. Il est sillonné d'une multitude de petits sentiers. Le circuit entier fait à peu près 2 kilomètres. Divisés en pistes, plusieurs parcours sont possibles. Des espaces thématiques sont disséminés un peu partout : réserve à papillons, muret aux reptiles, arbres du monde, labyrinthes des oiseaux... Au fur et à mesure de leurs déambulations, les visiteurs peuvent aussi découvrir des vestiges des temps jadis (la cabane du gemmeur, la cabane au fond du jardin...) ou actuels (la cabane des poules, la cabane palombière...).

On y découvre aussi des ateliers – scierie et menuiserie – qui font revivre des métiers du bois, mettant en lumière des outils et anciennes techniques. Une grange à pans de bois et torchis datant du XVIIIe siècle, remise en état lors d'un chantier par un groupe de jeunes volontaires internationaux en 1999, témoigne également des techniques et méthodes de construction médiévales.

Mais ce circuit est aussi un lieu de promenade, enrichi avec des jeux, une tyrolienne et un parcours acrobatique pour les enfants. Ce parcours est aussi parsemé d'installations qui offrent des petits moments de détente – un jeu de dame ou de dominos, des rondins ou un vrai banc sur lesquels on peut se poser. Ces objets sont changés tous les ans. Il y a aussi des sculptures d'animaux dont le rôle est de rappeler la présence de la faune dans la forêt. Le choix de ces sculptures, qu'elles soient en bois, en fer ou en résine, reste délicat notamment au niveau de leur rendu. Ces «faux animaux» doivent faire preuve de qualité et de réalisme : la Maison de la Forêt n'est pas un parc d'attractions.



Cabane, Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS

Des créations artistiques sont aussi à découvrir au hasard des sentiers : le land-art est toujours très présent sur le site. Là aussi, ces créations sont renouvelées tous les ans. Dans l'esprit des autres animations, l'idéal serait de travailler avec les écoles pour installer des œuvres sur le site. En pratique, cela s'avère trop complexe et chronophage au niveau du calendrier scolaire. Mais cela reste à l'étude : la solution serait plutôt de proposer la réalisation des installations hors sortie scolaire, lors d'ateliers, par exemple.

Ce circuit existe quasiment depuis le début de la Maison de la Forêt. Au fil des saisons, il a été et est toujours modifié, arrangé, complété. Des aménagements sont constamment à l'ordre du jour afin de proposer des nouveautés. Actuellement, l'équipe réfléchit à la mise en place d'un parcours sportif au sein de ce circuit. La demande vient de personnes qui préfèrent venir faire du sport sur le site, car elles s'y sentent plus en sécurité que seules dans les bois. Il y a aussi une réflexion en cours sur le développement d'un sentier sensations, à arpenter pieds nus...



Cabane, Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS



Parcours ludique, Maison de la Forêt Photo : @ CDCHS



Vue aérienne, Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS

Lise Mattiazzo, Maire de Bussac-Forêt et élue référente de la Maison de la Forêt, dresse un petit historique et bilan de ce lieu devenu l'un des étendards du monde forestier et de la nature sur le territoire saintongeais.

La Maison de la Forêt a maintenant près de 30 ans. L'idée a germé avec les élus du secteur pour mettre en valeur tout ce qui tournait autour du bois et de la forêt, pour offrir une vitrine à cette filière, puisque le sud de la Haute-Saintonge est très boisé. Et il l'est de plus en plus, d'ailleurs. La Communauté des Communes a porté le développement de la Maison de la Forêt qui a très vite été reconnue Pôle nature par le Département ; ce que l'on appelle maintenant les Échappées Nature.

Le choix du site a un temps été sur Bédenac, vers l'aire de repos, et aussi sur Bussac-Forêt à l'entrée de la forêt. Finalement l'implantation s'est faite au lieu-dit Tout Vent, à Montlieu-La-Garde ; au carrefour de la nationale 10 et de la route qui mène à la Dordogne et Royan dans l'autre sens. La Maison de la Forêt est un lieu de promenade apprécié, mais c'est aussi une source d'apprentissage et d'information sur la forêt en Haute-Saintonge.

Les activités proposées sont tournées en partie vers l'éducatif, le scolaire, les enfants pour les sensibiliser à cette nature qui les environne. Le programme de 2022 renforce encore l'accueil parents/enfants. Ce projet pédagogique explique, aux jeunes comme

aux adultes, comment une forêt est plantée, comment elle vit, comment et pourquoi on effectue des coupes, etc. Dans cet esprit, nous espérons mettre en place prochainement une station météo.

Au total, environ 25 000 personnes passent tous les ans à la Maison de la Forêt. Environ un tiers sont des enfants qui viennent de Haute-Saintonge, mais aussi de Charente et de Gironde puisque nous sommes limitrophes de ces départements. Par ailleurs, le Marché de Noël qui dure trois semaines au mois de décembre exerce une forte attraction. C'est vraiment un rendez-vous important et l'occasion de découvrir des producteurs et produits locaux. À l'année, c'est dans la boutique de la Maison de la Forêt que l'on peut retrouver ce type de produits et des objets en bois.

Parmi les nombreuses activités, il y a toujours des petites expositions thématiques. Et depuis quelques années, pendant les deux mois d'été, l'exposition a une vocation artistique et met en valeur l'art avec le bois. Nous pouvons aussi faire tourner des expositions avec les autres pôles, comme la Maison de la Vigne, et surtout avec Vitrezay qui fait aussi partie des Échappées Nature. Il y a aussi des liens avec la Maison du Kaolin. Ce sont notamment des personnes de la Maison de la Forêt qui font visiter Kaolune, l'ancienne carrière. Ces échanges et ces liens entre ces Maisons font vivre le territoire.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Contact et informations : 05 46 04 43 67 / maisondelaforet@haute-saintonge.org

> AVRIL

Les Mercredis de la nature : Le monde des oiseaux

Mercredi 6 avril à 14h.

Plongez dans le monde merveilleux des oiseaux avec une balade contée sur l'histoire d'un jeune merle. Puis écoutons, observons et apprécions les chants de nos amis à plumes.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Fête du printemps : «Sortons jardiner»

Dimanche 10 avril 10h/18h.

Journée d'animation en extérieur sur le thème du printemps et du renouveau avec des balades en poneys et ânes, une ferme pédagogique, des ventes de plants et de plantes.

À 14h, les enfants pourront participer à un atelier de peintures végétales et les adultes pourront se laisser tenter par de la Sylvothérapie.

Possibilité de restauration sur place.

Animation Pâques

Dimanche 17 avril et lundi 18 avril, 13h/16h30

À l'aide d'un livret-jeu, les familles partiront à l'aventure sur le thème de Pâques. Petits et grands pourront s'amuser à retrouver les petits trésors cachés.

Une tombola et des petites friandises les attendront au retour.

Participation : 6,70 € par enfant sur réservation.

Atelier créatif : composition de Pâques

Mardi 19 avril à 15h.

Avec l'aide d'un adulte, les enfants réaliseront une décoration à base d'éléments naturels sur la thématique de Pâques.

Participation : 6,70 € par enfant sur réservation.

Les Mercredis de la nature : Découverte de la mare

Mercredi 20 avril à 14h.

Pêchons, découvrons et amusons-nous auprès de la mare.

Amphibiens et insectes n'auront plus de secrets pour vous.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Sortie Nature Découverte : Plantes comestibles et médicinales

Dimanche 24 avril 14h.

Accompagné d'un guide nature, le public apprendra à reconnaître les plantes qui soignent et celles qui sont comestibles. Sortie adaptée à tout public. Prévoir bloc-note, appareil photo et chaussures adaptées.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation, gratuit pour les moins de 6 ans.

Atelier découverte des astres

Lundi 25 et mardi 26 avril à 15h

Avec l'aide d'un adulte, les enfants partiront à la découverte du ciel et de ses constellations, en réalisant une création astrale.

Participation : 6,70 € par enfant sur réservation.

> MAI

Les Mercredis de la nature : Balade sensorielle

Mercredi 4 mai à 14h.

Les enfants partiront pour une balade sensorielle où leurs cinq sens seront en éveil.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Les Mercredis de la nature : Chasse au trésor

Mercredi 18 mai à 14h.

Évadez-vous lors d'une chasse au trésor et repartez avec un bout du magot.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Exposition de Sculptures

Du 21 mai au 30 juin.

Exposition de sculptures en argile de l'artiste Laetitia Rochette.

Fête de la Nature : «Gemme la Nature»

Dimanche 22 mai.

Fête de la Nature en partenariat avec les associations locales sur la thématique du gemmage et de la distillation de la résine de pins maritimes.

Journée d'animation gratuite.

> JUIN

Les Mercredis de la nature : La vie de l'écureuil

Mercredi 1er juin à 14h.

Lors d'une balade en forêt, les animateurs expliqueront la vie de l'écureuil, son alimentation, son mode de vie, sa nidification...

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Après-midi contée en Famille

Dimanche 5 juin à 14h

Spectacle de clowns de la Compagnie DaKatchiz de Montendre.

Animation ouverte à tous.

Entrée : 5 € pour les enfants (-12 ans) et 10 € pour les adultes.

Les Mercredis de la nature : Petites bêtes et compagnie

Mercredi 15 juin à 14h.

Entrez dans le monde minuscule des petites bêtes de nos campagnes et de nos forêts.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

Fête de la Musique en pleine nature

Samedi 25 juin.

14h - sieste musicale.

16h - atelier musique pour enfants.

21h - concert pour fêter l'été.

Les Mercredis de la nature : Terre et géologie

Mercredi 29 juin à 14h.

Rendez-vous à Kaolune au Fouilloux, dans les anciennes carrières d'extraction d'argile, pour étudier les différentes formations du sol. Les enfants pourront découvrir de petites cheminées de fées cachées dans le paysage.

Participation : 4,90 € par personne sur réservation.

> JUILLET

Exposition de Sculptures en bois flotté

Du 2 juillet au 4 septembre.

Exposition de créations en bois flotté de Franck Espagnet.



Vue aérienne, Maison de la Forêt - Photo : @ CDCHS

LES GRANGES EN PANS DE BOIS ET TORCHIS

Histoire d'une remise en état

Les granges qui sont visibles dans le parcours proposé par la Maison de la Forêt datent du XVIII^e siècle. À l'origine elles ont été construites à La Barde, au lieu-dit Bonnin. Et leurs bâtisseurs n'imaginaient sans doute pas qu'elles allaient être déplacées d'une bonne vingtaine de kilomètres et reconstruites à l'identique des siècles plus tard par de jeunes bénévoles venus du monde entier.

Cette opération audacieuse s'imposait pour sauver ces constructions de la ruine. Elle a été menée par l'association Horizon Bois Forêt et a fait l'objet d'une convention établie entre la commune de Montlieu-la-Garde, la Communauté des Communes de Haute-Saintonge et l'association Solidarité Jeunesse. Le chantier s'est déroulé en 1999.

Tout a commencé par le don à la CDCHS par une personne de La Barde de deux bâtiments datés de 1764 qui étaient abandonnés depuis des années. Ces granges sont les derniers témoins de l'architecture médiévale si caractéristique avec ses entrecroisements de bois apparents qui servent d'armatures aux murs en torchis. Pour les préserver, il a donc fallu les déplacer et les restaurer.

Dans un premier temps, les bâtiments ont été complètement démontés. Ce sont les charpentiers de l'entreprise Thibaud, de Montguyon, qui se sont chargés de cette tâche délicate. Des plans ont été établis à partir de relevés et de photos. Et chaque

élément (tuiles, poutres, poteaux...) a été numéroté pour assurer un remontage à l'identique.

Une fois transportées sur leur lieu d'accueil, toutes ces pièces doivent être réassemblées. Un véritable jeu de construction, grandeur nature. C'est là que les jeunes volontaires entrent en scène à l'été 1999, dans le cadre d'un chantier international accueilli par la commune de Montlieu-la-Garde. Ils vont travailler sur cette remise en état pendant six semaines.

L'autre défi de ce chantier hors norme, c'était de retrouver des techniques traditionnelles oubliées. Pour cela, ils ont été aidés par Louis Métayer qui leur a transmis son savoir-faire pour poser les entretoises et faire du torchis. Un mélange d'argile, de paille ou de jonc, de chaux et de sable, que l'on appelle aussi pisé dans certaines régions.

Cette restauration s'est faite dans les règles de l'art. Des éléments manquants ou trop détériorés ont été remplacés par la récupération sur d'autres bâtiments tombés en ruines. Au final, ce patrimoine «vernaculaire» trouve là une seconde vie. Au sein de la Maison de la Forêt, la grange est un espace d'expositions, de rencontres et d'animations.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLA GALLO-ROMAINE

Le passé au
service du futur

La découverte d'une villa gallo-romaine sur la commune de Jonzac en 1997 lors des travaux de construction des Antilles a été suivie par des années de fouilles archéologiques. Aujourd'hui, ces travaux de recherches sont terminés. Ils ont permis d'enrichir les connaissances sur ce domaine dont les origines remontent au 1er siècle de notre ère. Désormais, il faut protéger ce site exceptionnel soumis à l'érosion.

Pour cela, il y a deux façons de procéder. La première possibilité, la plus simple, c'est le ré-enfouissement. Cela consiste à poser un film, une bâche, et de recouvrir de terre. La seconde, c'est d'ériger une structure comme protection contre les intempéries. Dans le cadre de la démarche actuelle menée par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge pour la mise en œuvre des énergies renouvelables et locales (géothermie, bois, soleil) est apparue l'idée de couvrir l'espace de la villa gallo-romaine avec des panneaux photovoltaïques.

Cette solution permet de régler ce problème de protection et de se servir de cette structure érigée au-dessus des ruines pour produire de l'électricité à destination du centre aquatique des Antilles, grand consommateur d'énergie situé à proximité immédiate. La réalisation de ce toit est financée par la vente de l'électricité dans le cadre d'un contrat avec les Antilles, propriété de la CDCHS. La ville de Jonzac, propriétaire et responsable de la villa gallo-romaine, choisit et organise la mise en valeur de l'ensemble du site selon ses propres moyens.

Les panneaux photovoltaïques, déployés sur une superficie d'environ 1500 m², devraient permettre de produire au minimum 20% de la consommation électrique des Antilles. Au total, cette installation solaire sur la structure de protection de la villa gallo-romaine devrait développer de 500 à 600 kWc (kilowatts-crête), environ l'équivalent de 6 à 700 mégawatts-heure.



Vue aérienne fouilles villa gallo-romaine - Photo : @ K.Robin

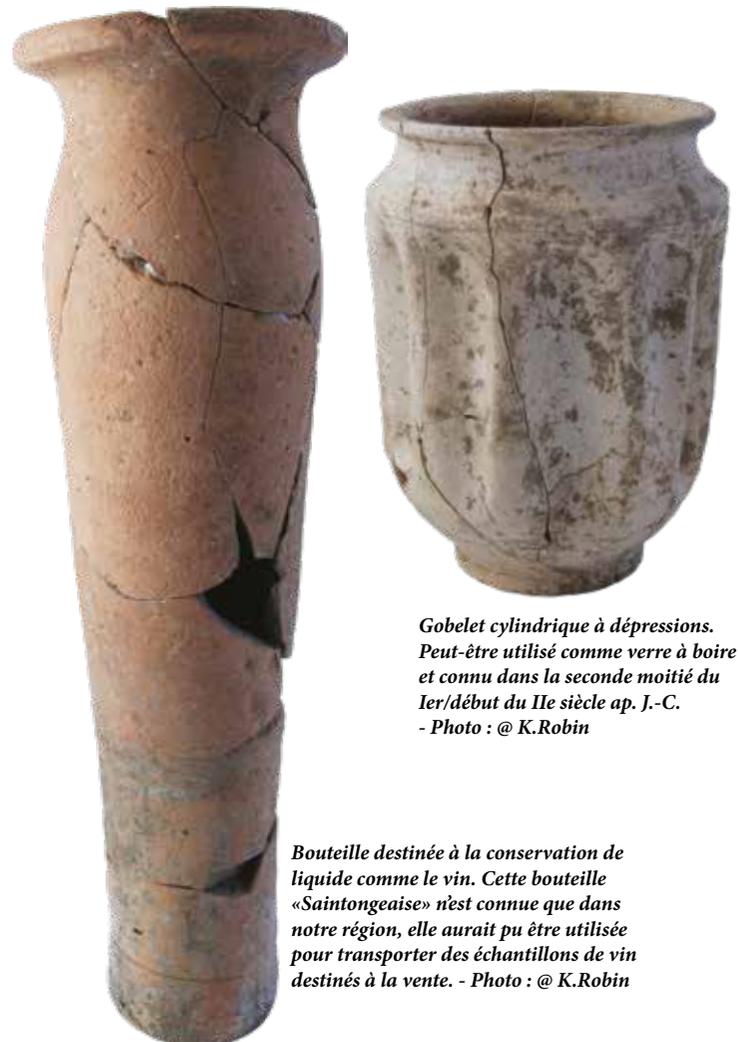
Les réalités du marché de l'énergie aujourd'hui, caractérisé par une augmentation très importante des prix, imposent de devoir accélérer ce projet. Ces travaux seront réalisés et achevés fin 2023 / 2024. Leur rentabilité a été évaluée sur 15 ans, mais l'évolution des prix de l'énergie laisse envisager une rentabilité à seulement 10 ans. Au tarif de 2021, 20% d'économie représentent 100 000 euros annuels. Au tarif de 2024, ce sera 150 000 euros. C'est un projet économique et financier fiable et bien adapté à l'air du temps.

Pour autant, ce projet d'ombrières, aussi vertueux, original et exemplaire soit-il, ne se conçoit pas ici aussi facilement que dans une zone industrielle. La villa gallo-romaine se trouve dans l'un des endroits les moins constructibles de la commune de Jonzac. Elle est située dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), c'est une zone naturelle, inondable, classée Natura 2000 et, bien sûr, protégée par les Bâtiments de France.

Il ne faut pas que ces aménagements portent atteinte à la valeur patrimoniale et culturelle de la villa. Il s'agit de protéger les vestiges sans les fragiliser davantage. En déterminant, par exemple, quel type de charpente et quelles fondations seront le moins impactant. Ces aménagements doivent aussi améliorer significativement la présentation de ce site archéologique au public. Et il faut s'assurer qu'ils ne soient pas eux-mêmes problématiques, qu'ils n'empirent pas les facteurs de risques déjà existants dans cette zone inondable.

Ces multiples paramètres et contraintes seront pris en compte lors de concertations réunissant des représentants de la CDCHS, de la Sous-Préfecture, de la Direction départementale des territoires et de la mer, des architectes et Bâtiments de France, et de la DRAC. Suivra ensuite une autre étape de validation du programme et du budget avant le lancement de ce projet au double objectif, à la fois fonctionnel et culturel.

À terme, ces ombrières feront aussi partie intégrante de la scénographie à l'étude par l'agence d'Isabelle Quidet. Pour cette spécialiste de la valorisation du patrimoine, ce réaménagement sera l'occasion de redéfinir un parcours de visite, d'en élargir le périmètre, de l'enrichir avec des éléments de médiation, de faire le lien avec le Moulin de chez Bret où est conservée la collection d'objets archéologiques découverts lors des fouilles, d'envisager des expositions (permanentes et temporaires) et des ateliers, afin d'offrir au public la meilleure compréhension de ce site exceptionnel.



Gobelet cylindrique à dépressions.
Peut-être utilisé comme verre à boire
et connu dans la seconde moitié du
Ier/début du IIe siècle ap. J.-C.
- Photo : @ K.Robin

Bouteille destinée à la conservation de
liquide comme le vin. Cette bouteille
«Saintongeaise» n'est connue que dans
notre région, elle aurait pu être utilisée
pour transporter des échantillons de vin
destinés à la vente. - Photo : @ K.Robin

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE JONZAC

Histoire d'un domaine agricole

Le projet de protection et de mise en valeur des vestiges de cette villa dessine un arc du temps assez saisissant. D'une part, parce que l'occupation de ce domaine agricole s'est déroulée du I^{er} au VII^e siècle. Ensuite, parce que ce lieu s'est éclipsé, au point de n'être redécouvert qu'en 1997. Enfin, parce que ce projet était inimaginable pour les habitants à l'époque florissante de la villa — tout comme nous sommes incapables de pouvoir imaginer quels équipements technologiques s'inscriront, dans un futur lointain, sur les ruines de nos bâtiments actuels... L'histoire de cette villa continue donc. Et de nombreux chapitres sont encore à écrire. Tout simplement parce qu'il reste encore beaucoup de choses à découvrir et à apprendre sur ce site exceptionnel ; comme nous le confie Valérie Mortreuil, archéologue et médiatrice du patrimoine pour la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.

Pour commencer, qu'en est-il de l'état actuel du site et de son accès au public ?

Le site a longtemps été ouvert au public pendant la saison estivale, mais aujourd'hui, les maçonneries sont très altérées, malmenées par le soleil et la pluie, et ce, malgré les mesures de protection hivernale. Pour des raisons de conservation, les vestiges ne peuvent plus être exposés sans être protégés par une couverture.

Envisagez-vous de nouvelles fouilles ?

Les quatorze années de recherches ont été généreuses en informations, et l'heure est avant tout à la publication des résultats. Pourtant, l'enquête est loin d'être terminée, il reste encore bien des vestiges inexplorés.

Quelles ont été les découvertes majeures sur ce site depuis les premières fouilles ?

L'espace thermal est sans conteste la découverte la plus forte et la plus emblématique. Il est le point de départ de la pratique du bain dans la ville de Jonzac, tourné à la fois vers les Thermes et les Antilles qui ont aujourd'hui pris le relais. La mise au jour d'une inscription et d'une urne funéraire ont également été des temps forts pour l'équipe.

Cette villa a été à la fois un lieu d'habitation luxueux et un domaine agricole. A-t-on une idée précise de ses premiers propriétaires et des raisons de son implantation ? D'anciens légionnaires se voyaient parfois attribuer des terres : est-ce que cela pourrait être le cas ?

Les recherches archéologiques menées dans le secteur des Antilles et du Centre des Congrès ont démontré que la vallée n'a jamais cessé d'être fréquentée et exploitée depuis la Préhistoire. Des conditions favorables, dont la Seugne est sans doute l'élément moteur, ont naturellement conduit l'homme à rester durablement. Plusieurs objets retrouvés au cours des fouilles nous invitent à penser que l'un des premiers propriétaires de la villa a pu faire carrière dans l'armée romaine, ou était en contact avec ce domaine d'activité.

Son positionnement au creux d'un méandre de la Seugne et non loin d'une voie romaine vous renseignent-il aussi sur son histoire et ses activités ?

Implantée au carrefour d'une voie terrestre et d'une voie fluviale, la villa a bénéficié d'un réseau permettant les échanges commerciaux par le transit de marchandises. L'environnement de la vallée de la Seugne en fait une ressource inépuisable qui a largement contribué au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la viticulture.

En dehors de la Seugne et de la voie romaine, cette villa était-elle isolée ? Y a-t-il d'autres vestiges archéologiques à proximité qui appartiennent à la même période que la villa ?

Les campagnes gallo-romaines ne sont pas aussi dépeuplées que l'on pourrait l'imaginer. Les sites répertoriés montrent combien la densité des *villae* est importante aux abords des voies romaines et des rivières.

L'histoire de cette villa gallo-romaine s'est étirée sur plusieurs siècles. Avez-vous, là aussi en résumé, une idée des grandes périodes et/ou événements liés à ce lieu ?

Dès le I^{er} siècle ap. J.-C., l'organisation de la villa est classique. Tous les symboles et les codes qui marquent la vie à la romaine sont là : les thermes, les grandes salles de réception, les peintures, les mosaïques, les jardins. Dans le courant du III^e siècle ap. J.-C., la villa est agrandie de façon considérable. À partir du IV^e siècle ap. J.-C., on assiste à une rupture franche avec la culture romaine. La façon de vivre y est désormais complètement différente, influencée par le christianisme qui se développe.

Que sait-on du «déclin» de ce domaine ?

On ne peut pas parler de déclin, mais de mutation. L'histoire s'en est allée s'écrire ailleurs, sur les hauteurs de Jonzac. En effet, le bourg se met en place et se développe progressivement autour de la première église.



Valérie Mortreuil - Photo : © CDCHS/V.Sabadel

L'histoire de la villa semble s'être perdue puisqu'elle n'a été (re)découverte que lors des travaux entrepris pour les Antilles et le casino ? Comment expliquez-vous la disparition de la mémoire collective d'un lieu qui semble pourtant avoir été très important en son temps ?

L'abandon du domaine a entraîné une récupération des matériaux. Progressivement, la végétation et la sédimentation ont œuvré à faire disparaître de la surface les restes des constructions. La mise en culture a fini par effacer toute trace. Le développement du bourg a fait se concentrer l'histoire ailleurs, et cela a sans doute aussi contribué à la disparition de la villa dans la mémoire collective.

Pour en savoir plus :

> La Villa Gallo-Romaine : dix ans de fouilles sur la villa aristocratique de Jonzac, un domaine agricole en Haute-Saintonge (document publié par la CDCHS).

> Exposition permanente des objets trouvés lors des fouilles, moulin de Chez Bret, ZAC du Val de Seugne, 17500 - Jonzac.



Fouilles sur le site de la villa - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Fouilles sur le site de la villa - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Fouilles sur le site de la villa - Photo : © CDCHS/V.Sabadel



Reconstitution 3D -
Photo : © V. Mortreuil

/// PROGRAMMATION CULTURELLE

**À PARTIR DU
06 AVRIL 2022**

**Ateliers créatifs,
balades découvertes...**

à la Maison de la Forêt
à Montlieu-la-Garde

Renseignements : www.maisondelaforet.org
ou 05 46 04 43 67
maisondelaforet@haute-saintonge.org

**À PARTIR DU
23 AVRIL 2022**

**Ateliers cuisine
parent/enfant**

à la Maison de la vigne
et des saveurs à Archiac

Renseignements :
www.maisondelavigneetdessaveurs.com
ou 05 46 49 57 11
maisondelavigne@haute-saintonge.org

**DIMANCHE
24 AVRIL 2022**

**Épreuve du championnat
régional
Nouvelle-Aquitaine
Moto-Cross FFM**

à Montendre

**DU 30 AVRIL
AU 1ER MAI 2022**

**Salon du livre
ancien et d'occasion**

à Jonzac au Centre
culturel des Carmes

Renseignements :
05 45 97 18 22 ou 05 49 26 70 36

**DU 06 AU 08
MAI 2022**

**Course cycliste
«Boucles de la
Charente-Maritime»**

Arrivée à Saint-Léger le 6 mai, arrivée à
Pons le 7 mai et contre la montre autour
de Saint-Bonnet-sur-Gironde le 8 mai

Renseignements :
06 76 66 72 25 ou 06 07 14 53 00

**DU 12 AU 15
MAI 2022**

**Festival international
de la Voix**

les voix du Donjon
à Pons

Renseignements et inscription :
05 46 90 33 94

SAMEDI 28 MAI 2022

**La Rando
des Culs Salés
de Haute-Saintonge**

Randonnée sur l'eau
(12 km en paddle, kayak de mer, voile, aviron de
mer, voile traditionnelle, pirogue...),
pédestre (12 km) ou cycliste (26 km).

Départ de Port Maubert,
Arrivée à Vitrezay

Renseignements : www.portvitrezay.com
ou 05 46 49 89 89

SAMEDI 28 MAI 2022

Soirée à Vitrezay

à l'issue de la rando les culs salés de
Haute-Saintonge avec concert « les
Crogs » et restauration sur place

Renseignements : www.portvitrezay.com
ou 05 46 49 89 89

**14 - 21 - 22 - 28 MAI
5 - 19 JUIN 2022**

**Sorties natures
à Vitrezay
Échappées Nature**

en compagnie des
ornithologues et animateurs de
Biosphère Environnement

Renseignements : www.portvitrezay.com
ou 05 46 49 89 89

**DIMANCHE 05
JUIN 2022**

**«Rendez-vous
aux jardins»**

au Jardin Médicinal
de l'Hôpital des Pèlerins

**DIMANCHE 05
JUIN 2022**

**Foulées
Chevancelaises
24ème édition**

course nature de 5 ou 12 km
organisée par l'association

Akro Bitum

**VENDREDI 10
JUIN 2022**

Garden Party

Restauration sur place
marché des producteurs,
concert & animations

aux ateliers de la Corderie
à Jonzac - à partir de 19h

Renseignements : office du tourisme de
Jonzac ou 05 46 48 49 29

**DU 17 AU 19
JUIN 2022**

Festival Free Music

dans le cadre des Sites
en Scène au lac Baron
Desqueyroux
à Montendre

*Programmation et billetterie :
freemusic-festival.com*

**LES 25 ET 26
JUIN 2022**

24h de marche en Haute-Saintonge 22ème édition

à Montguyon

**DE JUIN À
SEPTEMBRE**

Les Estivales de Haute-Saintonge

Plus de 40 spectacles
gratuits sur le territoire de
la Haute-Saintonge

*Programmation à retrouver sur :
www.haute-saintonge.org ou sur
facebook Estivales de Haute-
Saintonge*

JUSQU'À FIN JUIN

«La science se livre,
édition 2022 :
arts et sciences»

Expositions, animations, conférences, ateliers créatifs dans les médiathèques du réseau Haute-Saintonge

*(Chevanceaux, Fontaines-d'Ozillac, Jonzac,
Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde,
Pons, Saint-Genis-de-Saintonge)*

*Renseignements :
mediatheques-haute-saintonge.com*

**SAMEDI 02
JUILLET 2022**

Festival les Fadas du Barouf

à Pons

*Renseignements
et programmation sur Facebook :
Les Fadas du Barouf*

**LES 02 ET 03
JUILLET 2022**

Gala cycliste au vélodrome des acacias

à Champagnolles

à l'occasion des 100 ans
du vélodrome

Centres de vaccination

Les trois centres de vaccination de la Haute-Saintonge (Jonzac, Montlieu-la-Garde et Pons) ont fermé leurs portes fin mars après avoir réalisé plus de 122 000 injections. C'est maintenant la médecine de ville qui prend le relais. Mission accomplie ! Encore merci à tous ceux qui ont permis la grande réussite de cette opération de service public.

Transport à la Demande (TAD)

En concertation étroite avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge travaille actuellement sur la mise en place, à compter de la rentrée 2022, d'un nouveau service à la population : le Transport à la Demande (TAD) afin de proposer une première réponse locale à la problématique de la mobilité sur le territoire. Nous ferons en sorte de beaucoup améliorer la situation actuelle.



À MONTLIEU-LA-GARDE

Maison de la Forêt DE HAUTE-SAINTONGE

Boutique de
produits locaux

+ 20 HECTARES EN ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

Maison de la Forêt de la Haute-Saintonge - Tout Vent - 17210 Montlieu La Garde
05.46.04.43.67 - Découvrez notre nouveau site internet : www.maisondelaforet.org



Mysterra Enquête de Nature

Plus de 6h d'activités

1
PARC

Mystorria

L'histoire dont vous êtes le héros !

MiniMysterra

Découvrez la biodiversité par un jeu de piste labyrinthe.

8
PARCOURS

Mysterr'art

Découvrez les œuvres monumentales et ressentez l'art en toute simplicité !

Mysterrenquête

À vous de jouer pour résoudre l'enquête de votre choix et découvrir le coupable !

11 hectares
de pins

Mysterraventure

Se perdre et se retrouver : déambulez dans le parcours d'orientation en mode sportif ou balade.

Mysterressens

Promenez-vous un instant pour reconnecter avec vos sens !

Nouveauté
toute l'année

Escape Game La Route d'Artagnan

1 pièce - 1 coffre - 12 clés
1 heure pour sauver le trésor de d'Artagnan
Composez votre équipe de minimum 4 mousquetaires

Sur réservation obligatoire

05 17 24 30 58 • parc-mysterra.fr
Montendre - Charente-Maritime

